

EXTRAIT DU TOME XXXIV (ANNÉE 1899) DES ARCHIVES HISTORIQUES
DE LA GIRONDE

15072

LIVRE DE DÉPENSES

DE

DUPRÉ DE SAINT-MAUR

INTENDANT DE GUYENNE

PUBLIÉ PAR

M. ROSSIGNOL

AGRÉGÉ D'HISTOIRE, PROFESSEUR AU LYCÉE DE BORDEAUX



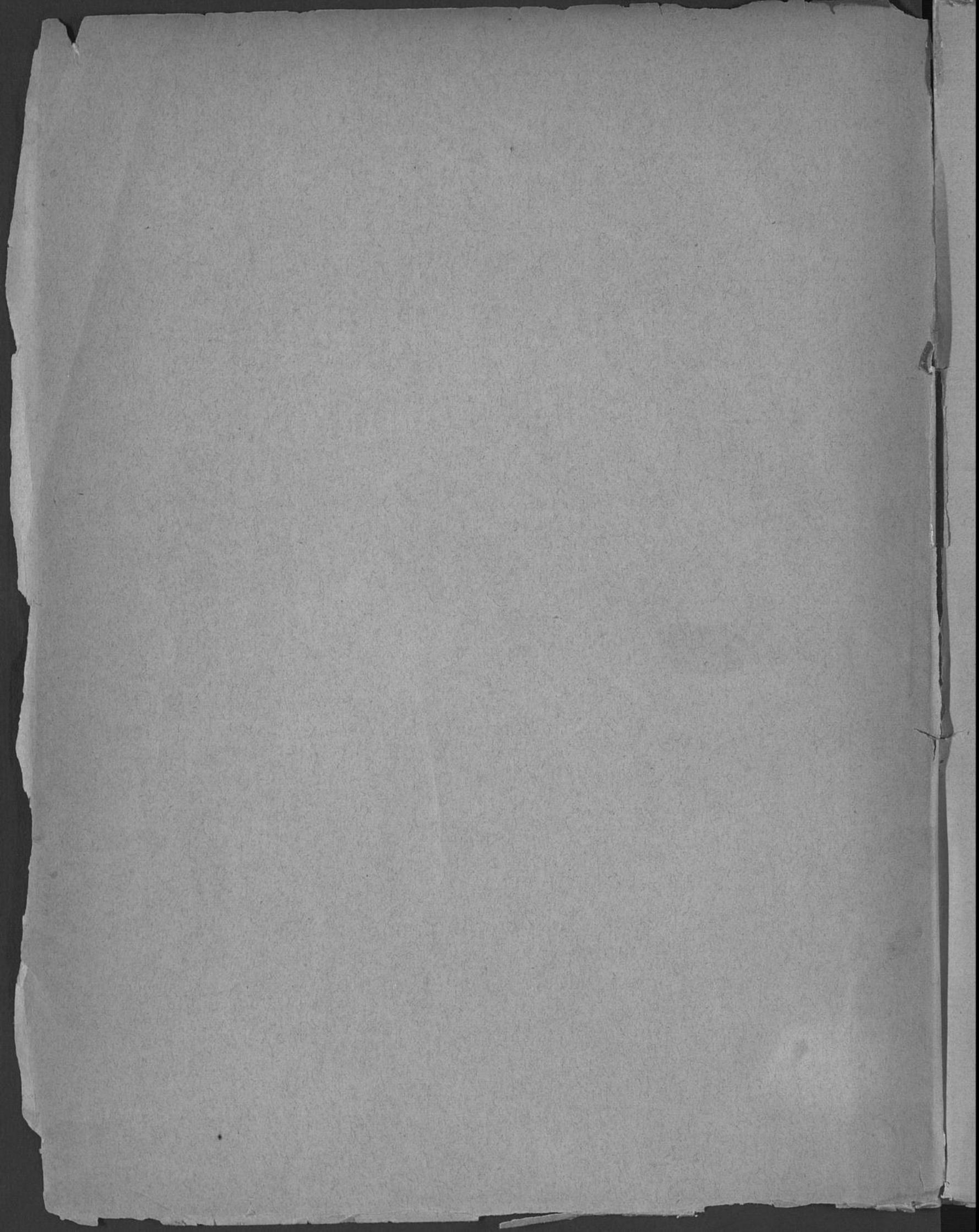
BORDEAUX

IMPRIMERIE G. GOUNOUILHOU

II, RUE GUIRAUDE, II

—
1899

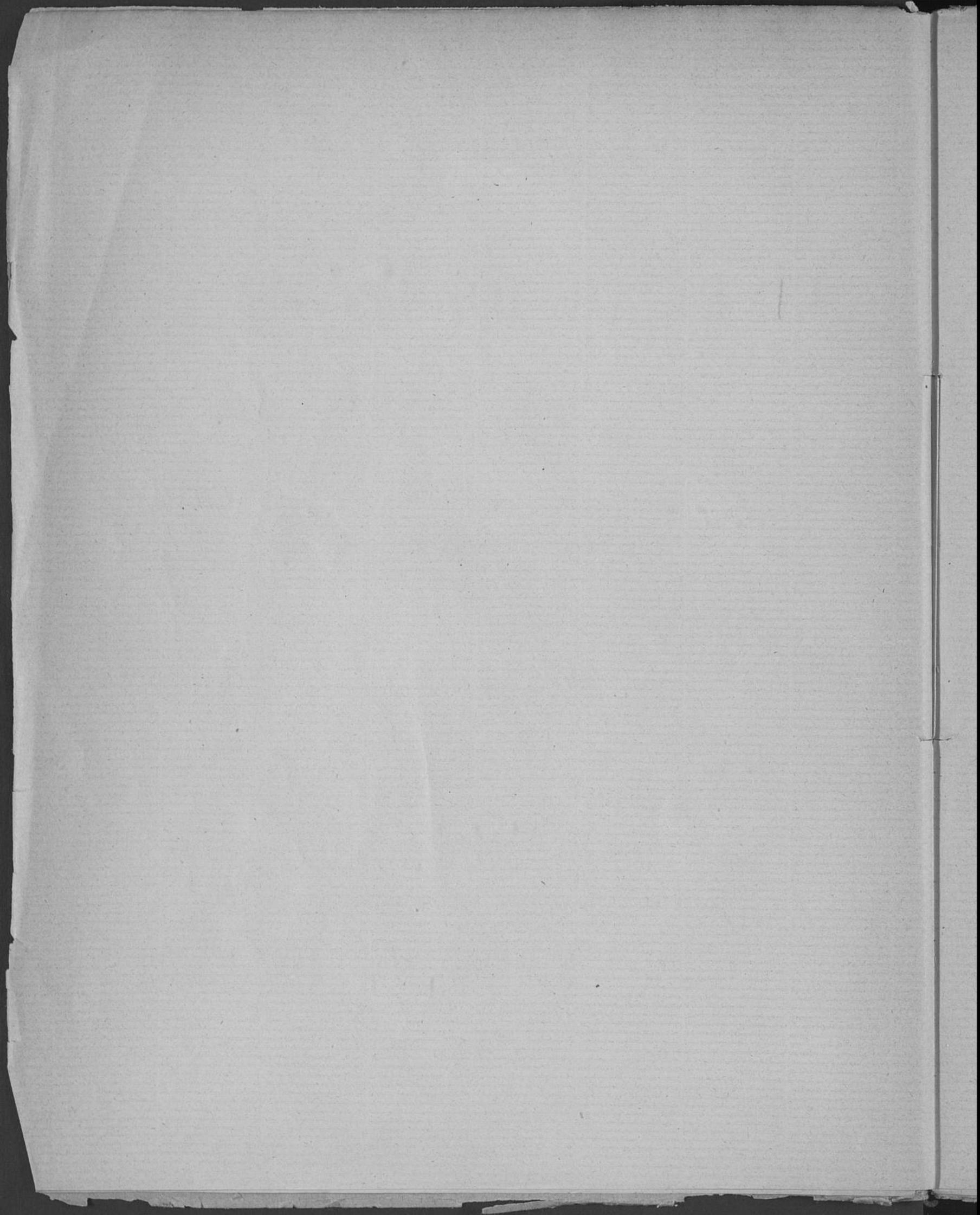




Pour la Bibl. de la Fac. des Lettres de B^x

Hommage d'un ancien étudiant d'agrégation d'histoire (1886-88)

G.R. (Roger Debury)



EXTRAIT DU TOME XXXIV (ANNÉE 1899) DES ARCHIVES HISTORIQUES
DE LA GIRONDE

15072

LIVRE DE DÉPENSES

DE
DUPRÉ DE SAINT-MAUR
INTENDANT DE GUYENNE

PUBLIÉ PAR

M. ROSSIGNOL

AGRÉGÉ D'HISTOIRE, PROFESSEUR AU LYCÉE DE BORDEAUX



BORDEAUX
IMPRIMERIE G. GOUNOUILHOU
II, RUE GUIRAUDE, II
—
1899



THE
HISTORICAL
LIBRARY

OF THE STATE OF MASSACHUSETTS

BY JAMES DEWEY THAYER

A HISTORY

OF THE LIBRARIES OF THE STATE OF MASSACHUSETTS

LIVRE DE DÉPENSES

DE DUPRE DE SAINT-MAUR, INTENDANT DE GUYENNE

(Année 1777)

La Société des Archives historiques publie ci-après une partie du *Livre de dépenses* de l'intendant de Guyenne, Dupré de Saint-Maur. Le manuscrit est la propriété de M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, qui a bien voulu le prêter à M. Jullian.

Les dépenses personnelles de l'intendant pendant sept années, de 1777 à 1783, s'y trouvent consignées presque jour par jour. Ces années correspondent pour une bonne part au séjour que fit Dupré de Saint-Maur à Bordeaux comme intendant de la province (1776-1785).

C'est un registre in-quarto, sur papier fil, et relié en parchemin : les attaches en sont déchirées. Il contient 190 feuillets, formant 375 pages de texte. Nous n'en donnons que les 55 premières pages, celles qui concernent les dépenses de l'année 1777. Elles ont été communiquées par M. Jullian et transcrites par M. Rossignol.

L'authenticité du document et son attribution à Dupré de Saint-Maur ne peuvent faire aucun doute. Elles découlent de l'écriture aussi bien que du texte lui-même. Sur l'intérieur de la couverture, on trouve, de la main de Dupré de Saint-Maur, des détails sur ses enfants : leurs prénoms, les dates de leur naissance, les noms de leurs parrains. Mais plusieurs de ces indications ont été laissées en blanc, et les quatre ainés y figurent seuls. Les 375 pages du manuscrit sont tout autrement complètes et mises au point : on n'y trouve pour ainsi dire aucune rature. Il est visible que nous sommes en présence d'une transcription fort soignée et non d'un brouillon.

L'intendant Dupré de Saint-Maur se révèle dans ces pages comme un teneur de livres incomparable. Il n'omet aucune dépense, si minime soit-elle; et cependant il s'agit là du budget d'un grand seigneur, dont parfois, en 1780 par exemple, la dépense annuelle s'élève à 198,000 livres. Pour l'année 1777, elle a été de 131,332 livres 45 sous.

Le manuscrit n'est point paginé. En marge se trouvent les rubriques, puis une accolade qui englobe toutes les dépenses ressortissant à chacune d'elles. Nous



avons imprimé ces rubriques en égyptienne. Lorsque Dupré de Saint-Maur n'a mis aucune indication de marge, et lorsque la dépense porte cependant sur un nouvel objet, nous avons également imprimé en égyptienne les deux premiers mots ou le premier mot de la ligne. Le reste de la page est divisé dans l'original comme dans la copie que nous en publions : au milieu, l'affection des sommes déboursées, plus loin, sur trois petites colonnes, les chiffres en livres, sols et deniers.

Au bas de chaque page, Dupré de Saint-Maur met les totaux des sommes dépensées depuis le commencement du mois, et il les reporte à la page suivante. Pour des raisons d'ordre typographique, nous n'avons pas reproduit ces totaux. Ils n'avaient d'ailleurs d'utilité que pour l'auteur du manuscrit; dans notre volume, dont la pagination est différente, ils se furent trouvés le plus souvent au milieu des pages. Il a paru suffisant de s'en tenir aux totaux mensuels établis, bien entendu, par Dupré de Saint-Maur lui-même.

ANNÉE 1777

JANVIER

Étrennes à mes gens, etc.	120 l.	»	»
Jardinier. — Du 2, paié au nommé Prieur, jardinier, 194 l. qui, avec 6 l. qu'il avoit reçu à compte de Georget, font 200 l. pour 6 mois de gages échus au 1 ^{er} du courant.	194	»	»
Paié au nommé Roger, jardinier, 100 l. pour 6 mois de gages échus le 1 ^{er} du courant, ci. . . .	100	»	»
<i>Nota :</i> L'un et l'autre m'ont tenu compte du bled qui leur avoit été fourni.			
Pionnier. — Du 4, paié au nommé Chevalier, pionnier, à compte des ouvrages qu'il fait aux Bertrands, etc., quarante-huit livres, ci.	48	»	»
<i>Nota :</i> Son compte pour le passé est soldé du 31 décembre dernier.			
M^r Chaboureau. — Du 5, paié au sieur Cha-			

boureau, marchand de bois, 1,672 l. 8 s. 8 d., scavoir : pour 1,327 toises 5 l. de chevrons, membrure et planches de chene, à 6 s. la toise.	368 l. 7 s. »
1,344 t. 2 pieds d'écarri- sage, à 10 s. la t.	655 13 4 d.
6 pièces d'écarrissage au dess. de 32 pieds.	36 » »
1,987 t. de planches de hêtre, à 4 s.	397 9 4
10 poutres de 24 à 32 pieds de long, à 24 l. pièce.	240 » »
14 bottes de latte, à 9 l. le millier.	4 19 »
	—————
	1,672 l. 8 s. 8 d.

Nota : Tout ce qui a été enlevé au bois de Loroy se trouve, moienant ce, soldé jusqu'à ce jour. J'ai promis au sieur Chaboureau une augmentation de 2 sols par toise d'écarrissage qu'il me fournira par la suite, à l'exception de la solive qui restera à 10 s. la toise. Le millier de latte forte lui sera païé doresnavant dix livres. Je lui ai donné l'état du bois dont j'ai besoin.

Couvreur. — Dudit jour, païé au nommé le Lion, couvreur, à compte, la somme de six cent livres, ci

600 » »

Messager de Gien. — Paié au nommé Gaucher, messager de Gien, pour port de petits paquets de Bourges et Argent 6 l., et à son chartier 4 l. 4 s.

7 4 »

Georget. — Du 6, remis à Georget pour subvenir aux dépenses dont il est chargé et dont il rendra compte, trois cents livres, ci

300 » »

Boucher. — Du 7, païé au nommé Chabot,

boucher à Aubigny, 379 l. 40; sçavoir : pour
1,493 liv. de viande fournies jusqu'à ce jour,
à 5 s. 373 l. 5 s.

Pour du porc frais et de la graisse. 6 5

379 l. 40 s. »

Bois de Cierge. — Du 8, remboursé à
M^r Rousseau, bailly d'Argent, la somme de
80 l. 17 s. qu'il avoit paié à M^r l'abbé de Loroy
ou à son fondé de procuration suivant les conditions
du marché fait le 9 nov. dernier pour l'achat
de la coupe des bois de Cierge qu'il m'a recédée ;
lesdites 80 l. 17 s. paiés, sçavoir : pour le pot
de vin ou sol par livre de ladite vente fixé à
68 l. 17 s., encore que le prix principal n'ait pas
été déterminé, la vente étant faite sur le pied
de 51 l. l'arpent, suivant le mesurage qui en
sera représenté ou fait. 68 l. 17 s.

Pour le garde desdits bois. 42 »

80 17 »

Godin. — Du 10, paié à Godin, garde-chasse
et concierge à Argent, 357 l. 5 s., sçavoir : pour
montant d'un mémoire de lessives du 25 juil.
au 1^{er} janv. dernier. 59 l. 8 s.

Pour gibier fourni pendant ledit
temps. 44 7

Pour ses gages de l'année 1776. 200 »

Gages de son fils *idem* . . . 50 »

Pour ramonage de cheminées. . . 2 8

Gratification. 4 2

357 5 »

M^r Mony. — Du 12, paié six cent livres à
M^r Mony pour ses appointemens pendant l'année
entièrre mil sept cent soixante seize, ci

600 » »

Garçon de cuisine. — Paié à Saint-Jean, garçon
de cuisine, à compte de ces gages, un louis, ci .

24 » »

Sel. — Paié à M^r de la Ronde, receveur du grenier à sel d'Aubigny, 286 l. 10 s. 4 d., sçavoir : pour droits man. de 2 minots de sel de ma provision d'intendant, à raison de 19 l. 14 s. 2 d. par minot. 39 l. 8 s. 4 d.

Pour achat de 4 autres minots sur le pied de 64 l.
15 s. 6 d. le minot 247 2 »

286 l. 10 s. 4 d.

Essieux. — Du 13, remis à M^r Cirodde, de Clemon, 150 l. pour paier à M^r Callande, ancien directeur de la forge d'Ivoy, sçavoir : pour 2 essieux pesant 358 livres, fournis le 3 fevr. 1773, à 4 s. la livre. 71 l. 12 s.

49 livres sur un essieu rechangé
le 16 juil., à 5 s. la livre. 12 5
2 essieux pesant 308 livres
fournis le 7 aoust. 64 12

30 may 1775, un essieu rechangé 4 15

150 4 »

Donné par gratification au nommé Montaigu,
laboureur à la Jauge

6 » »

Terre. — Paié à M^r Supplisson 63 l. pour un arpent et demi de terre qu'il m'a cédé, il y a 3 ou 4 ans, pour agrandir la remise plantée en pins près le patureau des Blancs, ci

63 » »

Pré. — Paié le 15 au nommé la Forge 66 l. pour un sixième de journée qu'il avoit dans un pré qui dépend pour la majeure partie des Bertrands et qu'il m'a vendu, ci

66 » »

Maréchal. — Du 16, paié à Pierrot, maréchal à Argent, la somme de 360 l. qui, avec 150 l. que je lui avois remis à compte le 5 juil. der-

nier, fait celle de 510 l. pour solde de ses ouvrages et fournitures depuis le 8 nov. 1775 jusqu'au 24 déc. dernier, ci	360 l.	»	»
Médecin. — Du 16, donné à M ^r Marquet, 4 louis	96	»	»
Maréchal. — Paié aux nommés Pierrot et Pariset, maréchaux à Argent, un louis pour façon du berceau en fer qui est au bout de la petite allée du jardin, ci	24	»	»
Tailleur. — Paié au nommé Bellu, tailleur à Argent, 33 l., sçavoir pour façon de :			
6 vestes de ratine qu'il a faite pour mes gens	42 l.	»	
Façon de 3 culottes pour les enfans	3	»	
Pour avoir refait la redingotte de Saint-Jean	4	4 s.	
Raccommodeage des habits de livrée.	13	46	
	33	»	»
Pionnier. — Du 17, paié au nommé Chevalier, pionnier, à compte des tranchées et autres ouvrages qu'il fait dans le parc, trois louis, ci	72	»	»
M^r le Curé. — Du 18, remis à M ^r le Curé 16 l. 4 s., sçavoir 15 l. pour avoir fait conduire par le nommé Crotté, à l'hôtel-Dieu de Bourges, une fille de 26 mois, que la nommée Sauvagère avoit prise en pension du nommé Marin, dit la Fleur, fendeur, qui s'est en allé et dont elle n'a plus entendu parler; et 1 l. 4 s. pour ladite Sauvagère, ci	16	4 s.	»
Dadu. — Paié à Dadu, garde-chasse, 159 l. sçavoir pour gibier fourni depuis le dernier compte jusqu'à ce jour.	68 l.	45 s.	

Pour 5 mois de gages échus au	
1 ^{er} janv. dernier	83 l. 7 s.
Gratification	6 18
	—————
	159 l. » »

Port de plomb. — Remis au nommé le Lion, couvreur, pour paier le port de 4,876 livres de plomb envoié d'Orléans par Gourgoulin, marchand, suivant ses lettres de voiture des 12 et 30 déc. dernier 32 8 s. »

J'ai chargé le Lion de ce paiement parce qu'il en avoit avancé une partie aux voituriers.

Chirurgien. — Paié à M^r Chollet, chirurgien, pour soins et pansemens de différens malades, 48 l., ci 48 » »

Donné au chartier du messager de Gien 3 » »

Champion. — Paié à Champion, rotisseur, pour solde de la dépense de table jusqu'à ce jour suivant son livre, 27 l. 10 s., ci 27 10 »

Paié au nommé Chevriot qui a lavé la vaisselle pendant une douzaine de jours qu'a duré la maladie du garçon de cuisine. 6 » »

Garçon de cuisine. — Paié à Saint-Jean, garçon de cuisine, 60 l., scavoir : pour solde de ses gages et de son vin jusqu'au 1^{er} janv. dernier. 32 l. 10 s.

A compte de sa nourriture pendant le temps que nous passerons à Paris. 24 »

Pour gratification 3 10 60 » »

Georget. — Remis à Georget douze cent livres pour fournir pendant mon séjour à Paris aux différentes dépenses dont il est chargé et en rendre compte, ci 1,200 » »

Loiseau. — Paié au nommé Loiseau, domestique de Madame, à compte de ses gages ou de ceux de sa femme, deux louis, ci	48 l. » »
Paié à la nommée Léveillé pour avoir gardé Saint-Jean, garçon de cuisine, pendant 12 jours de maladie	6 » »
Du 19, pour la dinée à Nogent.	23 » »
Du 20, pour la couchée à Montargis.	45 » »
Dudit jour, diné à Nemours.	22 » »
Du 21, couchée à Melun.	37 » »
Dudit jour, déjeûné à Villeneuve-Saint-Georges.	8 » »
<i>Nota :</i> Dans ce voyage, j'avois 2 voitures et 9 chevaux avec 18 personnes, tant maîtres que domestiques, mais parmi les domestiques il n'y a eu que les 3 femmes de chambre de Madame qui aient été nourries.	
Du 23, pour le port de 4 malles, à 2 s. la livre, depuis Gien.	72 » »
Madame. — Remis à Madame, six cent francs, ci.	600 » »
François. — Du 26, donné à François, postillon, à compte, trois louis.	72 » »
Toile. — Du 27, paié au nommé Vibert, marchand de toile, rue du Mail, 396 l., savoir : pour 78 aunes de toile blanche pour draps, ce qui en fera six paires, à 44 s. l'aune.	171 l. 12 s.
Pour 96 aunes de toile jaunâtre qui feront 8 paires de draps de domestiques, à 34 s.	163 4
Pour 18 aunes de toile de Courtray pour faire six peignoirs pour Madame, à 3 l. 8 s.	61 l. 4
	396 » »

Févieux. — Du 28, j'ai passé en compte à Boisset, fermier de Févieux, 957 l. 3. s. qu'il a païés pour moi, scávoir : pour frais de vendanges en 1776.	102	l.	6	s.	»
Fourniture de 12 tonneaux.	48	"	"		
Reliage de 2 qui étoient restés.	2	40	"		
Façon et provins des 4 arpens de vigne	317	40	"		
Au tonnelier, suivant son mémoire.	6	17	"		
2 boisseaux de farine de seigle.	4	"	"		
Au nommé le Merle, à compte des plantations. . . .	72	"	"		
A Goury, pour un fossé. . . .	4	"	"		
400 bourrées pour épiner les arbres.	6	43	"		
A Milleret, pour la rente de la Fabrique en 1774. . . .	4	9	14	d.	
Au sieur le Roy, chapeain, 158 l., dont 14 l. pour restant de l'année 1775, et 144 l. pour ses honoraires en 1776.	158	"	"	"	
Au receveur des 20 ^{es} pour soldé de l'année 1776 et des précédentes.	204	6	"		
					957 l. 3 s. »

M^r Grandjean. — Du 29, payé à M^r Grandjean, gouverneur de mes fils, vingt louis, à compte de l'année de ses appointemens, qui écherra le 8 may prochain.

480 " "

M^r Rataud m'a rendu compte de la recette qu'il a fait pour moi, montant à 10,764 l., savoir : pour indemnité qui m'avoit été accordée par M^r le Contrôleur général sur les excédens de capitation du Berry, à raison de mon changement d'intendance. 6,000 l.
et pour l'année échue au 1^{er} sept. 1772
de ma pension d'intendant, etc. 4,764 l.

Meubles. — Il m'en a remis le montant en 3 quittances, l'une de M^{me} Alléon, ma grand'mère, de la somme de 5,026 l., pour remboursement de pareille somme qu'elle avoit avancé pour achever le paiement de mes meubles de Bordeaux à M. de Clugny, ci.

5,026 l. » »

M^{me} Alléon. — Plus une quittance de M^{me} Alléon de la somme de 3,374 l., motivée à compte des arrérages de rente que je lui dois, et comme ces arrérages pour l'année entière 1776 ne montent qu'à 3,445, elle aura à me rendre ou à me tenir compte sur cet objet de 229 l., ci.

3,374 » »

Ma mère. — Plus une autre quittance de ma mère de 2,364 l., à compte des arrérages de rentes que je lui dois pour l'année 1776, ci. . .

2,364 » »

Menues dépenses pendant le courant du mois.

30 » »

Total. 19,752 l. 4 s. »

FÉVRIER 1777

Du 2, payé pour l'abonnement des petites affiches pendant la présente année

24 l. » »

Pionnier. — Du 5, remis à Chevalier, pionnier, pour frais de son voyage, etc.

12 » »

Paié à M^r Faiel, arracheur de dents

12 » »

Musulmane. — Du 6, paié à Mr Vidal, marchand juif, rue Neuve-Saint-Eustache, 119 l., pour 15 aunes 2/3 de musulmane, largeur de Tours, pour faire une robe pour Sophie 119 l. » » »

Toile. — Du 7, paié au sieur Vibert, marchand de toile, rue du Mail, 81 l. 6 s., qui, avec 5 l. 2 s. dont il m'a tenu compte pour 3 aunes de moins dans une pièce de toile qu'il m'avoit fourni le 27 janvier dernier, font 86 l. 8 pour 18 aunes de toile Courtray, à 4 l. 16 s., pour faire 242^{es} de mouchoirs pour moi, ci 81 . . . 6 s. »

Loiseau. — Paié à Loiseau, 307 l. 4 s., qui, avec 48 l. que je lui avois donné à compte le 18 janvier dernier, font 355 l. 4 s., scavoir : pour montant d'un mémoire de menues dépenses y compris la nourriture pendant les 3 jours de voiage pour venir à Paris 9 l. 4 s.

Pour ses gages et ceux de sa femme pendant l'année 1776 250 . . . »

Pour le vin pendant l'année 1776 72 . . . »

Pour entretien de culottes 24 . . . »

————— 307 . . . 4 . . . »

Philippe. — Du 8, paié à Philippe 312 l., scavoir : pour montant d'un mémoire de menues dépenses pour Madame, et nourriture en route 104 l. 18 s.

Gages de l'année 1776 150 . . . »

Entretien de culottes 1776 24 . . . »

Vin, pendant lad. année, déduction faite du voiage à Mézières. 34 . . . 6

Gratification 1 . . . 16 . . . »

Baptiste. — Du 9, paié à Baptiste, postillon, 150 l. à compte de ses gages, etc 150 . . . »

Bas. — Du 19, paié au nommé Berret, fabriquant de bas à Montigni, 13 l. 10 s. pour 3 paires de bas de coton pour moi	13 l. 10 s.	»
Perdu au jeu	12	»
Nourriture des chevaux à Montigni	66	»
Donné aux gens de M. Trudaine	12	»
Du 24 , donné aux gens à Malesherbes.	12	»
Pour un couteau acheté à Essones	5	»
Souscription. — Du 25, pour la souscription du journal de médecine pendant la présente année	12	»
François. — Paié à François, postillon, 20 l. 9 s. qui, avec 72 l. que je lui avois remis à compte le 26 janvier dernier, font 273 l. 9 s., scéavoir : pour montant d'un mémoire de dépense en route y compris le voyage d'Argent à Paris, et les frais du renvoi de 4 chevaux		
à Argent	63 l. 9 s.	
Gages de l'année 1776	150	»
Entretien de culottes, 1776	24	»
Vin pendant ladite année	36	»
	204	9
Champion. — Paié à Champion, rôtiſſeur, à compte de ses gages, etc., quatre louis	96	»
M^r Grandjean. — Du 28, paié à M ^r Grandjean, gouverneur de mes fils, à compte de ses appoſtemens, dix louis, ci	240	»
<i>Nota :</i> Je lui avais déjà remis 20 louis, le 29 du mois dernier. Il est entré chez moi le 8 may 1776.		
Armoire. — Remboursé à M ^{lle} le Goût, pour une armoire de noier	55	»
Total.	4,742 l. 9 s.	»

MARS 1777.

Forte-piano. — Du 3, paié au sieur Péronard, pour un forte-piano, quatorze louis.	336 l. » »
M^r Oudet. — J'ai tenu compte à M. le Noir, mon beau-père, de la somme de 3,074 l. 47 par lui païée en mon acquit, sçavoir : à M. Gaillard, pour graine de gazon envoiée à Argent.	30 l. 42 s.
Et à M. Oudet 3,044 l. 5, sçavoir : 60 livres de laine fine pour couverture piquée.	102 »
224 livres de Suède envoiée le 13 avril.	198 »
Au sieur Ben. Gaurier, pour port d'effets.	94 11
Plus, pour 2 barrils de vinai- gre.	34 »
Pour l'année échue le 7 no- vembre de la rente due à la paroisse Saint-Michel d'Orléans sur la ferme de Valère.	200 »
Pour celle échue à la Tous- saint sur la Fin, et due aux dames de la Magdeleine.	200 »
Pour celle échue à la Tous- saint due à l'abbaye de la Cour- dieu.	40 »
Au sieur Ben. Gaurier, pour morue, etc.	26 15
Au même, pour chandelle, etc.	104 10
Au jardinier de la pépinière, rue d'Orléans, pour arrachement de mille arbres.	103 »

A Bruzeau, pour 342 tilleuls de Hollande	342 l.	»
28 mill. de charmille, à 13 l.	364	»
36 maroniers d'Inde, à 18 s.	32	8
24 arbres fruitiers à basse tige, à 5 s.	6	»
9 [illis.] arbres fruitiers à haute tige, à 12 s.	9 [?]	8
8 pêchers à mi tige, à 10 s.	4	»
250 arbustes, à 5 s.	62	10 s.
50 poiriers et 50 pommiers, à 15 s.	75	»
A Gourgoulin, plombier, pour 3,302 livres de plomb, à 6 s. 6 d. la livre, et 30 s. pour un panier.	4,074	13
		3,074 l. 5 s. »

M^r Gaillard. — J'ai tenu compte à M. Gaillard de la somme de 962 l. 11 que je l'avois chargé de paier en mon absence, sc^eavoir : pour l'année échue au 27 sept. dernier de la pension de la femme Morin, à la Salpétrière. 75 l.

Pour l'année qui écherra au 27 du courant de la pension du nommé Morin, à Bicestre. 75 l.

Paié pour le compte du sieur Marquet, méde- cin, au sieur Gombaut, pour un mandat. 480 l.

Journal de Bouill. pour le curé d'Argent. 18 l.

Appointemens dudit sieur Gaillard pour l'année échue au 1^{er} janvier. 300 l.

Mais comme ces différens articles m'ont été ou me seront remboursés, ils ne seront tirés ici que pour mémoire.

Boîtes molles. — Du 8, pour une paire de bottes molles pour Jacques. 18 » »

Livres. — Paié à Mr Ludot, colporteur, pour le <i>Commentaire sur les loix anglaises de Blakstone</i> , 6 vol. in-8°	30 l. » »
Pour la souscription du supplément de l' <i>Encyclopédie</i> , dont il m'a été délivré 3 volumes.	84 » »
Perdu au jeu.	36 » »
Jardin. — Du 10, paié aux nommés Prieur et Roger, ci-devant jardiniers à Argent, 243 l. 5 s., scâvoir: pour solde de leurs gages, 37 l. 5 s., qui avec 29 l. 45 qu'ils avoient reçu en bled de Georget, font 67 l., ci.	67 l.
Pour ce qui leur revenoit sur le cheptel de leur vache.	6
Pour gratifications.	200
	—
	243 5 s. »
Mords. — Du 11, paié à l'épronier pour deux mords de chevaux de carosse.	12 » »
Bois. — Paié à Mr l'abbé Marchand, grand-vicaire de Mr l'Archevêque de Bourges, treize cent huit livres, pour le prix de la vente qu'il m'a faite de la 20 ^{me} coupe des bois de l'abbaye de Loroy, dont vingt arpens situés sur le domaine de la métairie de Cierge, et 8 arpens 70 perches sur celui du bois aux moines, ci.	1,308 » »
Rente au sieur A. Chenuet. — Du 12, paié à M ^{me} Carré, femme de chambre de ma mère, et au sieur Chenuet, son mari, maistre-d'hôtel chez Mr Trudaine, 418 l., scâvoir: pour l'année échue le 23 fév. dernier, de 240 l. de rente viagère sur leurs 2 têtes au principal de mille écus. 240 l.	
Pour rente viagère de 200 l. de rente perpétuelle au principal de 4,000 l. déductions faites des 20 ^{mes}	478 l.
	—
	418 » »

Tailleur. — Du 16, païé au nommé Buirout, tailleur, 130 l. 14 s., sçavoir : pour façon d'un habit, veste et culotte de velours ciselé	12 l. »
4 aunes de raz de castor, pour les dos de l'habit et de la veste . .	13 »
Poches de l'habit, veste et cul, etc.	2 14 s.
Pour avoir nétoié et refait 1 ha- bit de velours	6 »
Pour une redingotte pour Bap- tiste.	27 »
7/8 de drap bleu pour 1 veste pour Baptiste	14 »
2 aunes de doublure.	3 4
7 aunes 1/2 de galon d'argent pesant 8 onces, à 5 l. 15 s.	46 »
Boutons, poches et façon	6 16
	—————
	130 l. 14 s. »
Pour boire au garçon tailleur	1 4 »
Toile. — Du 18, païé au sieur Vibert, mar- chand de toile, rue du Mail, 93 l. 1 s., sçavoir: pour 2 coupons de toile de Guibert, faisant ensem- ble 8 aunes, en paie pour 7 aunes et demi seule- ment, à 3 l.	22 l. 10 s.
44 serviettes de toile d'Alençon, d'une aune de long, à 19 l. 5 s. la 12 ^e	70 11
	—————
	93 1 »
Martin. — Remboursé à Martin 413 l. 17 s., sçavoir : pour du cordonnet pour faire un filet pour le carosse	5 l. »
Port de 3 malles venues de Gien.	49 14

Pour 2 tonneaux de graisse d'asphalte, pesant net 834 livres, à 8 s.	333 l. 12 s.	
Montage de paille, de bois, etc. 25 "		443 l. 11 s. »
Charbon de terre. — Du 20, paié au sieur Grenot, de Décise, entre les mains du sieur Blanchet de Beauchère, la somme de 138 l. 18 s. pour une fourniture de charbon de terre qu'il m'avoit faite au mois de juin dernier et que j'avois fait venir à Argent, pour y cuire de la chaux		138 18 »
Robe pour Madame. — Paié au sieur Vidal, marchand d'étoffes de soie, rue Neuve Saint-Eustache, 162 l. pour seize aunés de pou-de-soie noir, pour faire une robe à Madame.		162 » »
Rôtisseur. — Du 24, paié à Champion, rôtisseur, 156 l., scavoir : pour restant de ses gages de l'année 1776, à compte desquels je lui avois donné 96 l., le 25 fevr. dernier, 404 l., ci	404 l.	
Pour son vin pendant l'année	36	
Gratification	16	
		156 » »
A deux domestiques qui m'ont ramené à 2 fois ma chienne, qui s'étoit perdue.		12 » »
Saint-Jean. — Du 25, paié à Saint-Jean, domestique, 275 l. 16 s., scavoir : pour montant d'un mémoire de menues dépenses et qui comprend sa nourriture en route et voitures, jusqu'au jour de mon arrivée à Paris.	80 l. 12 s.	
Pour gages pendant l'année 1776.	150 "	
Entretien de culottes pendant l'année 1776	24 "	

Vin pendant ladite année, dé- ductions faites des voyages.	<u>21 l. 4 s.</u>	275 l. 16 s. »
Jacques. — Paié à Jacques pour acheter du foin.		450 » »
Du 26, paié à Jacques 320 l. 13 s. 9 d. qui avec 354 l. 3 s. 3 d. qu'il avoit reçu à compte de Madame ou de moi, et les 150 l. por- tés à l'article précédent, font 824 l. 17 s., scâ- voir : pour montant de différens mémoires de dépenses en route et voyages jusqu'à ce jour, et 164 l. 4 s., pour 303 bottes de foin achetées le 4 février.	<u>478 l. 17 s.</u>	
Gages de l'année 1776	300 »	
Entretien de culottes, 1776 . . .	24 »	
Vin, pendant l'année 1776, dé- ductions faites des voyages.	<u>22 »</u>	320 13 9 d.
Baptiste. — Paié à Baptiste, postillon, 102 l., qui avec 246 l. qu'il avoit reçu à compte, tant de Madame que de moi, font 348 l., qui lui étoient dues, scâvoir : pour gages de l'année 1776.	<u>150 l. » »</u>	
Entretien de culottes de l'année 1776	24 » »	
Vin pendant ladite année, les absences déduites.	30 » »	
Pour une culotte de peau.	24 » »	
Pour nourriture en diffé- rents voyages jusqu'à ce jour, non compris la nourriture à Paris, dépenses de chevaux en route et autres.	119 2 l. 6 d.	
Gratification.	<u>3 17 6</u>	<u>402 » »</u>

Souscription. — Du 28, paié pour les 2 premières livraisons de la souscription des planches gravées représentant les vues principales de la Suisse, de l'Italie, suivant la collection faite par M ^r de la Borde.	18 l. » »
Selle d'attelage. — Du 29, paié au sieur Michel, sellier, pour une selle d'attelage très bien conditionnée.	54 » »
Tailleur. — Du 30, paié au sieur Bimont, tailleur, 150 l., scavoir : pour une culotte de drap noir pour moi, façon et fournitures comprises.	18 l. 78
Pour une veste de postillon pour François, galonnée en argent sur toutes les tailles, avec un galon de 8 à 9 lignes de large.	78
2 redingottes, dont 1 pour François et l'autre pour Philippe.	54
Vitrier. — Dudit jour, paié au sieur Destruemelt, vitrier, pour netoiages et fournitures jusqu'audit jour.	150 » »
Menues dépenses pendant le courant du mois.	30 » »
Total.	<u>24 l. » »</u> <u>7,788 l. 7 s. 9 d.</u>

AVRIL 1777.

Serrurier. — Du 4, paié au nommé Georget, serrurier, rue du Temple, pour pose de sonnettes, roulettes de lit, tringles, raccomodage du marchepied du carosse de ma grand'mère, suivant son mémoire réduit.

24 l. » »

Saint-Marc. — Du 8, paié à Saint-Marc,

domestique des enfans, 402 l., sçavoir : pour montant d'un mémoire de menues dépenses depuis le mois de may dernier, y compris quelques jours de nourriture en route.. .	96 l. 15 s.	
Gratification.	5 5	402 l. » »
Plus, audit Saint-Marc, 60 l., sçavoir : pour entretien de culottes en l'année 1776. . .	24 l.	
Pour son vin en l'année 1776.	36	60 » »
 Livres. — Du 9, paié à Ludot, colporteur, 22 l., sçavoir : pour les <i>Récréations phisiques</i> de M. Model, traduit par le sieur Parmentier, 2 vol. in-8° reliés.	12 l. »	
<i>Chimie hidraulique</i> , du comte de la Garaie, 1 vol.	3 »	22 16 s. »
<i>L'Almanach des Marquis</i> , broché. . .	1 16 s.	
Carte de la ville de Bordeaux, en feuilles.	6 »	
 M^{lle} Le Gout. — Paié à M ^{lle} Le Gout 157 l. 13 s. 6 d. pour montant d'un mémoire de menues dépenses pour Madame, sçavoir : du 27 janv., pour un panier.	8 l. » »	
Pour avoir changé la boule d'étain.	2 16 s. »	
Du 29, pour 1 millier d'épingles.	4 » »	
Pour 3 mille d'épingles, à 1 l. 10.	4 10 »	
3 cent d'épingles noires. . .	3 8 »	
2 aunes de gase.	4 » »	
Fil de laiton.	» 10 »	
14 poignées de fil, à 11 s. la poignée.	7 14 »	

5 poignées de fil plat, à 11 s.	13 l. 2 s.	»
2 poignées de fil blanc . . .	1 4	»
5 pièces de ruban de fil . . .	7 7	»
300 d'Eguilles	3 »	»
1 éguille à filet	» 12	»
Pour avoir changé la serin-		
gue	2 15	»
Pour 1 éponge	2 »	»
Pour 1 caffetièr e	» 4	»
Du 1 ^{er} févr. pour 1 flacon.	1 10	»
2 boites à poudre	2 8	»
8 aunes de gase à 2 l. , . .	16	»
2 aunes 1/3 de ruban		
blanc, à 9 s.	1 1	»
3 feuilles de papier verd. .	7 6	»
Pour du marly	» 12	»
2 onces d'aidredon	3 »	»
1 tiers de taffetas blanc .	1 18	»
Pour du coton	» 5	»
3 pellettes de coton à mar-		
quer	1 15	»
1 aune de ruban étroit . .	» 11	»
Du 12, pour un folet cou-		
leur de rose.	4 10	»
1 plume de héron noir . .	2 »	»
1 plume blanche	5 »	»
Pour des carcasses	» 16	»
De la ouate de soie	1 10	»
Du 25, pour un peigne .	3 15	»
Pour du ruban noir	1 12	6
Pour du ruban noir étroit .	» 12	»
2 aunes 1/4 de ruban rose.	2 5	»
Du même étroit	» 11	»
3 aunes de marly	3 »	»

Du 28, pour des soies de toute couleur	3 l. 15 s. »
1 aune 1/2 et demi-quart de ruban, noir et blanc	1 12 6
2 aunes du même étroit . .	1 4 »
Pour du savon et du bleu .	3 15 »
1 aune 1/2 de ruban large.	1 10 »
Pour 5 aunes 1/2 d'agré- ment	» 11 »
Blanchissage et racomo- dage de bas de soie	4 15 »
1 millier de grandes épin- gles noires	3 » »
2 milliers moins grandes . .	2 16 »
1 millier moins grandes . .	2 8 »
1 millier d'épingles blanches	1 » »
Pour des épingles à monter les bonnets	» 18 6
Pour un lacet de soie . . .	» 7 6
6 petits lacets de fil. . . .	» 9 »
Du 1 ^{er} avril, 1 aune de taf- fetas noir	5 11 6
1 aune de gaze	3 » »
1 pot de rouge	3 » »
4 places aux danseurs de corde	6 » »
1 peigne à chignon	2 » »
<hr/>	
	157 l. 13 s. 6 d.

Toile. — Du 18, paié au sieur Vibert, mar-
chant de toile, rue du Mail, 128 l. 7 s., scavoir :
pour 18 aunes de toile de Beauvais, à 3 l. l'aune,
pour faire des mouchoirs pour mes filles, en en
reprenant d'elles 2 douzaines qui serviront pour
les petits garçons 54 l. »

28 aunes et 1/2 de toile de
Courtrai, pour faire 18 chemises
à mon fils aîné, à 2 l. 12 s. 74 l. 7 s.
_____ 128 l. 7 s. »

Georget. — Du 19, paié aux fermes générales, douze cent livres pour une prescription sur M^r le Gras, receveur des gabelles à Bourges, que j'ai envoiée à Georget pour le mettre à portée de subvenir aux dépenses et ouvrages que je fais faire à Argent 1,200 » »

Loiseau. — Du 21, paié Loiseau, domestique de Madame, à compte de sa nourriture à Paris, quatre louis, ci. 96 » »

Ustenciles d'écurie. — Paié aux nommés Roulier, rue de l'Arbresec, 26 l. 6 s., scavoir :
3 étrilles anglaises. 5 l. 5 s.
3 brosses longues et 3 id. à laver. 9 »
5 epoussettes. 2 14
4 peignes. 4 »
4 livres 5 onces d'éponges 8 7
_____ 26 6 »

Cadre doré. — Du 23, paié au vitrier pour fourniture et façon du cadre doré et verre sous lequel j'ai mis le plan du château d'Argent, un louis, ci. 24 » »

Pour une place à la Comédie italienne. 6 » »

Perdu au jeu. 54 » »

Blanchisserie. — Remboursé à M^{me} Le Gout 84 l. 4 s. 6 d., scavoir : pour la blanchisserie de gros. 40 l. 4 s. »

Pour la blanchisserie de fin. 70 47 6 d.
_____ 84 1 6

Robes. — Du 26, paié à la portière de

M^r d'Aleray, lieutenant civil, pour des étoffes de soie qu'elle m'a vendues, 354 l. 14 s., scavoir : pour 15 aunes 1 quart d'amboisienne jaune, à 6 l. 94 l. 40 s.

Pour 16 aunes moins demi-quart de même étoffe en bleu et blanc, à 7 l. 144 2

Pour 20 aunes moins demi-quart d'étoffe de soie plus forte et cramoisie, à 7 l. 10 s. l'aune. . . . 149 2

354 l. 14 s. »

Georget. — Dudit jour, paié à M^r de Pantigny, receveur général des finances du Berry, 300 l. pour une prescription de pareille somme que j'enverrai au sieur Dumontet en remplacement d'une quittance que Georget a donnée à un collecteur qui lui a avancé cet argent

300 » »

Étoffes de soie. — Du 30, paié au sieur Vidal, marchand d'étoffes de soie, rue Neuve-Saint-Eustache, 323 l. 10 s., scavoir : pour 12 aunes de taffetas d'Italie, puce, pour faire un déshabillé pour madame et 1 habit pour moi, à 8 l. 96 l. »

14 aunes taffetas raié pour robe pour madame, à 7 l. 5. . . . 101 10 s.

14 aunes de drap de soie noir pour faire 2 habits d'été pour moi, à 9 l. 126 »

323 10 »

Menues dépenses pendant le courant du mois.

Total.

24 » »

2,978 l. 8 s. »

MAY 1777

Madame. — Du 7, remis à Madame six cent francs, ci	600 l.	»	»
Georget. — Dudit jour, paié à M ^r de Pantigny, receveur général des finances du Berry, 380 l. pour une prescription de pareille somme que j'enverrai au sieur Dumontet en remplacement de quittances que Georget a données à des collecteurs qui lui ont avancé cet argent, ci . . .	380	»	»
Dentiste. — Paié à M ^r Faiel, dentiste, pour avoir arrangé les dents de mon fils aîné et être venu plusieurs fois.	12	»	»
Nankin. — Du 12, paié au sieur Bouvard, pour 5 pièces de nankin à huit francs.	40	»	»
Grille de fer. — Dudit jour, paié au sieur Rambois, serrurier, rue des Boucheries, faubourg Saint-Germain, mille deux livres, à compte de la grille de fer qu'il me fait pour l'entrée du château d'Argent, ci	1,002	»	»
<i>Nota : Je lui ai donné 600 l. à compte, lorsque je l'ai commandé.</i>			
Paié à Ludot pour 2 cartons.	2	8 s.	»
Loiseau. — Paié à Loiseau, domestique de Madame, à compte de ses gages ou de sa nourriture, 3 louis, ci	72	»	»
Remboursé à Loiseau pour un flacon.	»	15	»
Donné à mes 2 petits garçons un louis.	24	»	»
Du 19, perdu au jeu.	24	»	»
Du 20, donné aux gens de M ^r Trudaine. . . .	18	»	»
Donné à Alexis, domestique de ma mère. . .	6	»	»
Chevaux. — Du 24, remboursé à Madame Alléon ou à Madame la somme de 2,048 l. pour			

2 chevaux de carosse entiers et normands âgés l'un de 4 ans et l'autre de 5, qui m'ont été vendus et livrés le 15 du courant par le nommé Begé, marchand de chevaux, rue Mesle, à qui elles les avoient païé, ci. 2,048 l. » »

Étoffes. — Du 23, païé au sieur Vidal, marchand, rue Neuve-Saint-Eustache, 120 l., sca-voir : pour 8 aunes un quart de petit velours de printemps noir, à 14 l. l'aune, pour 8 aunes seulement. 112 l.

2 aunes de taffetas bleu pour doublure,
à 7 l. 14

126 » »

Blanchissage. — Du 25, païé à la blanchisseuse de fin, pour solde jusqu'audit jour, 44 l. 5 s. 7 d., ci 44 5 s. 9 d.

Georget. — Du 27, j'ai envoyé à Georget, ré-gisseur de la terre d'Argent, une rescription de douze cent livres sur M^r de Préville, receveur des gabelles à Bourges, et qui sera acquittée par M^r de la Ronde, receveur particulier à Aubigny, pour mettre ledit Georget à même de paier les ouvriers et de subvenir à la dépense courante, ci.

1,200 » »

Jacques. — Paié à Jacques, cocher, 375 l. 6 s., scavoir : 200 de foin, acheté le 25 mars, à 54 l. 102 l. »

1 »

Montage

1 »

200 de foin, acheté le 28 avril,

à 54 l. 102 »

1 »

Montage.

1 »

Dîné des chevaux à Brie, le

12 may. 3 18 s.

Couchée à Brie, le 20. 8 8

2 mines et 6 boisseaux de son

en différentes fois. 12 »

225 b. de foin acheté le 23, à
54 l. 144 l. 40 s.

Nota : Il y en avoit un cent de plus que je lui ai aussi remboursé, mais il est pour ma mère qui me le rendra, ainsi je ne le tire pas ici.

Montage.	1	2
Une demi-douzaine de lange à		
10 s.	3	»
Vingt livres de graisse, à 12 s.	12	»
Pour un chapeau.	12	»
Diverses menues dépenses . . .	1	10
		—
		375 l. 6 s. »

Etoffes. — Paié à M^r Vidal, 298 l., scavoir : pour dix aunes croisé de soie noir, pour doubler 3 devants d'habits et les basques, à 4 l. 14 s. l'aune 47 l.
16 aunes de taffetas chiné, à 7 l. . . . 112
7 aunes d'amboisiennne mordoré, pour me faire un habit d'été, à 7 l. 49
Broderie en argent à appliquer sur l'habit 90

— 298 » »

Robe de taffetas. — Paié à Annète, femme de charge chez M^r Trudaine, 72 l. pour une robe de taffetas chiné venant de M^r Trudaine et presque neuve, que je donnerai aux femmes de Madame.

72 » »

Ma mère. — Du 28, j'ai compté avec ma mère et lui ai paié la somme de 1,244 l. 2 s. 6 d. qui, avec celle de 10,800 l. que je lui avois remis le 1^{er} juil. dernier; 5,550 l. qu'elle avoit touché pour moi de la succession de M^e de la Brillarderie que ma grand'mère m'a abandonné,

14,253 l. qu'elle a reçu de Mr de Bron pour le prix des meubles de Bourges que je lui ai vendus; 6,000 l. que je lui avois adressés le 4 août dernier en une lettre de change de la manufacture de Bourges; 5,026 l. que ma grand'mère lui avoit prêté pour moi et que j'ai remboursé par les mains de Mr Rataud, et enfin 2,364 l. que je lui avois fait remettre par ledit Mr Rataud, ainsi qu'il est porté à l'article du 29 janv., font 43,234 l. 2 s. 6 d.

Meubles de Bordeaux. — Sçavoir : pour les meubles de l'intendance de Bordeaux, que Mr de Clugny m'a cédés suivant la quittance du 19 sept. dernier, 37,226 l. ci . . . 37,226 l. » »

Pour l'année 1776, de la rente que je fais à ma mère 5,000 » »

Au sieur Bimont, tailleur, le 9 may 1776, pour façon d'habit de velours et fourniture 34 » »

2 paires de manchettes de filet 54 » »

8 aunes de prussienne pour l'habit d'été, en 1776 114 15 s. »

1 aune 1/2 de croisé noir, à 7 l. 10 10 »

10 pièces de papier peint. 30 » »

1 aune 1/2 de taffetas pour Madame. 42 5 »

Mémoire de menuisier . 18 » »

Teinture d'une culotte tricotée. 6 » »

Vin. — A M ^e du Petit val, pour 2 barils de vin de Rota et un de Xérès . . .	366 l. 4 9
Souscription de la <i>Ga- zette de Leyde</i>	36 » »
1 bobine de cordonnet .	3 » »
1 bouteille dite le trésor de la bouche	3 » »
Port du vin de Rota et de Xérès à Rouen	77 7 9
2 12 ^{es} de paires de bas à 48 l. et 6 bonnets à 1 l. pour les enfans, il y a 2 ans	54 » »
Foin, etc. — Paié au nommé Mercier, fermier, le 14 janv., 189 l., sçau- voir : pour 250 bottes de paille, 75 l.; pour 50 bot- tes de foin, 26 l.; pour 4 setiers d'avoine, 88 l. . .	189 » »
	<hr/>
	43,234 l. 2 s. 6 d.
	<hr/>
Nankin. — Paié au sieur Bouvard, marchand d'étoffes des Indes, pour 7 pièces de nankin dont j'en ai donné 3 à M ^r Grandjean	57 » »
M ^r Grandjean. — Du 27, payé à M ^r Grandjean, gouverneur de mes enfans, 180 l., qui avec 720 l. que je lui avois remis les 29 janv. et 28 fév. dernier, font 900 l. pour l'année de ses appointemens échus le 8 du présent mois, ci . .	180 » »
Nota. — Dans l'article du compte de la mère qui est sur le recto du présent feuillet, je n'ai tiré hors ligne que la somme de 124 l. 2 s. 6 d.	1,244 l. 2 s. 6 d.

que je lui avois paié ledit jour pour solde de compte. Mais il faut tirer encore ici les 3,550 l., par elle reçus de la succession la Brillarderie, et les 14,253 l. reçus pour meubles vendus à M^r de Bron, qu'elle a également employés pour moi dans le prix des meubles achetés à M^r de Clugny. Ces 2 articles n'ayant pas été portés en dépenses, doivent l'être ici, ci. 17,803 l. » »
Menues dépenses pendant le courant du mois.
 Total. 25,652 l. 17 s. 3 d.

JUIN 1777

Toile, Taffetas. — Du 4, paié à M. Vidal, marchand d'étoffes de soie, 160 l. 10, savoir : pour 1 pièce de toile de 24 aunes pour faire des chemises à Madame, à 4 l. 10 s. l'aune. 94 l. 10 s.
 Pour une pièce de toile de 12 aunes pour faire des chemises à Madame, à 3 l. 10. 42 »
 Pour 3 aunes de taffetas blanc d'Italie pour me doubler un habit mordoré d'amboisiennne. 24 » ————— 160 l. 10 s. »
Tailleur. — Du 6, paié au sieur Bimont, tailleur, 557 l. 10, savoir : pour façons d'un habit d'été complet en étoffe appelée drap de soie. 42 l. »
 3 aunes de toile de coton pour défaut de doublure. 12 »
 Poches, boucle, ruban, etc. . . . 2 10 s.
 Façons et fourniture de sept habits d'été pour mes gens, en

drap d'Elbeuf gris et veste d'écarlatte, à raison de 66 l. par habit, tout compris.	462	l.	»
1 redingotte de drap de Berry pour Jacques.	42	"	
1 redingotte de drap de Lodève pour Loiseau.	27	"	
		557	l. 40 s. »
Pour boire aux garçons tailleurs.	2	8	"
Verd. — Paié au nommé pour avoir tenu chez lui pendant 34 jours un cheval au verd, à 2 l. par jour.	62	"	"
Donné au garçon d'écurie qui en a eu soin. . .	7	"	"
Perse. — Paié au nommé Bouvard, marchand d'étoffes des Indes, pour 2 pièces de perse pour robe fond blanc à bouquets détachés, 78 l. . . .	78	"	"
Toile. — Paié au sieur Vibert, marchand de toile, 182 l. 42, scavoir : 1 pièce de torchons.	53	l.	"
1 pièce de tabliers de cuisine de 97 à 98 aunes, en paie pour 96, à 27 s. l'aune.	129	42 s.	
	182	42	"
Robe. — Paié à la femme Bernard, reven- deuse à la toilette, neuf louis, pour une très belle robe de satin broché avec sa doublure, ci. .	246	"	"
Philippe. — Du 7, paié à Philippe, domestique de Madame, 83 l. 3 s. pour montant d'un mément de menues dépenses, depuis le 8 fév. dernier, suivant son livre, ci.	83	3	"
Loiseau. — Du 9, paié à Loiseau, domestique de Madame, à compte de sa nourriture ou de ses gages, trois louis; il en a précédemment reçu sept autres, ci.	72	"	"

Percales. — Paié à M^r Vidal 84 l. pour 2 pièces de toile des Indes, dites percales, ci.

84 l. » »

Nota : J'en ai acheté de lui 4 pièces, mais en ayant cédé 2 à M^e de Tournière qui me les a remboursées, elles ne sont pas portées ici en compte.

M^{le} le Gout. — Du 10, paié à M^{le} le Gout 171 l. 6 d., sc^avoir : 1 millier de bouchons achetés le 28 oct. 10 l. » »

2 livres de bleu, achetées le 7 nov.	8	»	»
12 livres de poudre	5	8	»
1 pièce de ruban de fil pour les tables de cuisine.	4	10	s. »
12 aunes ruban verd pour les rideaux des bibliothèques. .	»	12	»
2 écheveaux de fil verd. . .	»	3	»
Du 16 avril, 1 aune de gaze	3	»	»
Un hérisson de cheveux . .	12	»	»
2 pièces de ruban de fil . . .	1	10	»
1 canon de seringue.	1	10	»
Taffetas de florence blanc. .	11	15	»
1 aune et demi de gaze. . .	4	10	»
1 fromage de Vivi.	2	»	»
Chez Nicolet.	7	10	»
1 bassin de lit	8	»	»
Pour de la baptiste, du canevas et soie	4	10	»
2 paires de busques.	2	»	»
2 12 ^{es} de boutons	8	»	»
Des éguillettes	8	»	»
Demi-aune de taffetas puce. .	4	5	»
Pour des busques	1	4	»

2 aunes de blonde	41.	16 s.	»
10 aunes moins 1/4 de bordure d'indienne à 13 s. . .	6	7	»
1 pièce de ruban de fil . . .	2	46	»
3 pièces id. pour les tabliers de cuisine.	3	4	»
Fil gris, coton, soie	2	18	»
Grandes épingle blanches .	2	8	»
Éguilles à coudre	3	»	»
10 aunes de bordure d'indienne à 14 s.	7	»	»
4 serviettes neuves pour completer 4 12 ^{es} achetées le 18 mars dernier, à 32 s. .	6	8	»
3/4 mousseline à 7 l 10 s.	5	12	6 d.
3 aunes futaine, à 2 l. 7 s.	7	1	»
3/4 mousseline à 9 l.	6	15	»
			474 l. » 6 d.

Chaumont. — Du 10, remboursé à Chaumont 98 l. 7 s., scavoir : pour la dinée à Issoudun, le 5 août 1776	7 l.	17 s.	»
Pour une enraieure	1	16	»
Pour les déchargeurs, au port	3	4	»
300 de buchon	2	14	»
1 perce-vin et une champleure	5	10	»
Pour 1 panier de vin venu de Libourne	3	12	»
1 cent de fagots	29	10	»
Pour le passage des rivières.	6	»	»
Au domestique du subdé-légué de Libourne	9	»	»

1 collier et une chaîne pour ma chienne	2 l. 19 s.	»
Pour 4 bourse à cheveux le 13 may	2 5	»
Pour avoir fait souder les porte-bougies	1 4	»
Autres menues dépenses . .	22 16	»
		98 l. 7 s. »
Toile. — Du 11, paié à Mr Vibert, pour 24 aunes de toile de Guibert, à 2 l. 5 s.	54	» »
Perdu au jeu.	45	» »
Mords. — Paié à l'éperonnier pour deux mords pour les jeunes chevaux que j'ai achetés du sieur Begé	12	» »
2 onces de pastilles de cachou.	3	» »
Pour trois paquets de ruban bis, pour les ta- bliers de cuisine, à trente sols la pièce	4 10	»
Pour un fiacre.	1 10	»
Serrures. — Paié au sieur Tavernier, mar- chand au Cigne, 132 l. 12, scavoir : pour 12 serrures de 6 pouces, à tour et demi, polies, avec gaches d'une hauteur, percées à 3 visse, à 6 l. 10 s. pièce.	78 l. »	
3 serrures de sûreté à pêne dor- mant et à 2 entrées avec gaches à pointes, lesdites serrures de 7 pouces, à 9 l.	27	»
2 douzaines de visse à écrou de 2 pouces et demi.	3 12 s.	
1 douzaine de loquets à bascule, blanchis, et de 18 pouces de lon- gueur, à 2 l.	24	»
		132 12 »
Id. — Plus, paié audit sieur Tavernier 32 l. 10 s.,		

sçavoir . pour 6 serrures de 6 pouces, à tour et demi, non polies, et gaches à pointe,		
à 4 l. 15.	28 l. 10 s.	
Pour un grand cadenas anglois vernissé.	4 »	32 l. 10 s. »
Velours. — Du 17, paié au sieur Vidal, pour 7 aunes et demi de velours ciselé noir, pour me faire un habit d'hiver, à 18 l. l'aune.		135 » »
Baptiste. — Paié à Baptiste 47 l. 12, sçavoir : pour la nourriture des chevaux en route pour aller et revenir de Montigny, dans les 2 voiajes.	26 l. 4 s.	
Pour l'excédent de sa nourriture dans lesdits 2 voiajes.	7 10	
Pour un chapeau neuf.	12 »	
Autres menues dépenses.	1 18	
	47 12 »	
Pour une demi-livre de pastilles de menthe poivrée.		4 » »
Souscription. — Pour les 3 ^e et 4 ^e livraisons des gravures de la Suisse et de l'Italie.		18 » »
Bordure. — Pour 36 aunes de bordure de perse d'un pouce de large, chez le sieur Hayet, marchand, <i>Au Roi de Perse</i> , rue Saint-Denis, au coin de la rue des Lombards, à 14 s. l'aune.		25 4 »
Pour 4 porte-mousqueton de montre avec leurs anneaux.		3 » »
Loiseau. — Du 3, paié à Loiseau, à compte de sa nourriture ou de ses gages, un louis. <i>Nota</i> : il en a ci devant reçu dix en plusieurs fois.		24 » »
Foin, etc. — Remboursé à Jacques, 300 l. 11 s., sçavoir : pour 12 boisseaux de son achetés le 6 juin.	4 l. 10 s.	

Repassage de ciseaux, litharge, ballet.	41.	10	s.
350 bottes de paille achetées le 20 du courant.	66	40	
250 bottes de foin achetées le 21.	415	"	
6 setiers d'avoine achetés le 21.	109	40	
Montage du tout.	3	8	
3 litrons de chenevis.	"	42	
			300 l. 44 s. »

Nankin. — Paié au tailleur des enfans pour
14 pièces de nankin qu'il m'a vendu, à 7 l. 40 s.
pièce.

105 » »

M^r Sutton. — Du 27, paié à M^r Sutton, pour
l'inoculation de mes deux filles, 25 louis, ci.

600 » »

Obligations. — Dudit jour, remis à M^r Brichard,
notaire, 2,004 l. 40 pour, avec un billet de
10,000 l. sur M^r Cottin à l'échéance du 15 juillet
prochain que je lui ai remis, faire le paiement
d'une obligation de 12,900 l., payable dans
18 mois, par M^{rs} de la Sône, de Cotte et de
Larmand, laquelle obligation passée ce jourd'hui
au sieur a été déclarée par lui à mon profit,
ci.

2,004 40 »

Nota : Il y aura quelque chose à remettre à
M^r Brichard pour les 18 jours d'escompte du
billet de 10,000 l.

Madame. — Remis à Madame pour la dépense
pendant son séjour à Montreuil, etc., vingt-cinq
louis, ci.

600 » »

Saint-Jean. — Du 28, paié à Saint-Jean, do-
mestique, à compte de sa nourriture, quatre
louis, ci.

96 » »

Du 29, dîné à Melun.

5 » »

Du 30, pour la couchée à Nemours et dîner à la Comm.	43 l.	»	»
Menues dépenses pendant le courant du mois.	30	»	»
Total.	6,070 l.	9 s.	6 d.

JUILLET 1777.

Du 1^{er}, pour la couchée à Gien	5 l.	40 s.	»
Faucheurs. — Du 2, paié à Durand, Nivernois et leurs compagnons, manœuvres à Argent, 6 l. pour boire à raison du marché fait avec eux pour la fauchaison de tous mes prés, à 3 l. par journée de fauche, déduction faite de moitié pour ceux que je ferai fanner par les gens de la Jauge, ci	6	»	»
Retrait. — Dudit jour, remis six cent francs à M ^r Foucher le jeune, pour consigner au greffe d'Aubigny, à raison de l'action en retrait que j'ai intentée contre le sieur Bougeret, ci.	600	»	»
Paié à Jumeau, garde-chasse à Brinon, pour bêtes puantes	3	»	»
AVOINE. — Du 3, paié au sieur Boutry 234 l., qui avec 300 l. qu'il avoit reçu à compte de Georget, font la somme de 534 l. pour 88 setiers et demi d'avoine, dont 85 seulement en paie, à raison de 6 l. 5 s. le setier, ci.	234	»	»
Georget. — Du 6, remis à Georget, pour paiement d'ouvriers et autres dépenses, suivant le compte qu'il en rendra, la somme de douze cent livres, ci	1,200	»	»
Couvreur. — Paié au nommé le Lion, couvreur, à compte du reste de son mémoire et			

autres ouvrages fait depuis, cent cinquante livres, ci	150 l. » »
Cloutier. — Paié au nommé Picard, cloutier, 43 l. 16 s., scavoir :	
45 livres de grand clou, à 8 s. 18 l. »	
Six milliers de grand clou à ar- doise, à 45 sols. 13 10 s.	
3 milliers de gros clou à latte, à 55 s. 7 10	
2 milliers de clou à latte ordi- naire à 38 s. 3 16	
200 clou allonges, à 10 s.	4 »
	—————
	43 16 s. »
Georget. — Remboursé à M ^r le Curé et à M ^r Vincent 600 l., qu'ils avoient prêté à Georget pour mes ouvrages	600 » »
Tuilier. — Dudit jour, paié au tuilier 279 l. 12 s., pour la façon des marchandises cuites dans 3 fourneaux des 18 avril, 18 may et 8 juin der- nier, scavoir : 22,900 de brique et 16,800 de carreau, faisant 39,700 de marchandise ordi- naire, à 4 l. 159 l. 2 s.	
Chaux, 241 poinçons, à 10 s..	120 »
	—————
	279 12 »
Id. — Plus, je lui ai donné de gratification 46 l. 18 s. et 3 l. à ses ouvriers, ci	20 » »
Maréchal. — Du 7, paié au nommé Pierrot, maréchal à Argent, cinquante écus à compte de ses ouvrages	450 » »
Dadu. — Paié au nommé Dadu, garde chasse à Argent, cent deux livres, à compte de ses gages	102 » »
Garçon de cuisine. — Paié à Saint-Jean, garçon de cuisine, 109 l. qui, avec 24 l. que je lui avois	

remis à compte le 18 janv. dernier et 12 l. qu'il a reçu de Georget, font 165 l., sçavoir : pour sa nourriture depuis le 19 janv. jusqu'au 1 ^{er} juil. à raison de 15 s. par jour.	122 l.	5 s.
Gages jusqu'au 1 ^{er} juil.	40	"
Vin, pendant 18 jours en janv.	1	16
Pour boire	"	19
		—
	109 l.	" "

Rente sur les Quenoux. — Du 9, paié au nommé Berton, domestique à Coulon, 71 l. 3 s. 3 d. pour six années d'arrérages échues à la Toussaint dernière, de son tiers dans la rente de quarante livres au principal de 800 l. que je reavois encore sur le lieu des Quenoux, ci

71 l. 3 s. 3

Nota : J'ai remboursé l'année dernière au nommé Senné et à la nommée Berton, sa femme, le tiers qui lui appartenloit dans ce principal de 800 l., dont je ne dois plus, moiennant ce, que les deux tiers.

Prés. — Paié au sieur Bougeret 400 l. qui, avec les 600 l. consignés le 2 du présent mois, font la somme de 1,000 l. pour laquelle j'ai transigé avec lui et retrait 5 journées moins un 8^e près la Bourdinierie, et 3 journées dans les prés de l'isle André, près le moulin Maillet, ci

400 " "

Bourlier. — Paié au nommé Pinson, bourlier à Aubigny, 180 l., à compte d'un mémoire qu'il m'a remis et que je n'ai pas eu le loisir de vérifier, ci

180 " "

Tailleur. — Paié à Bellu, tailleur, pour façon d'une veste et d'une culotte de nankin et raccommodage de 2 autres.

6 " "

Rôtisseur. — Paié à Champion, rôtisseur, à compte de ses gages, cinq louis, ci.	120 l.	»
Macon. — Paié au nommé Pierre Tolinet, maçon, à compte de ses ouvrages, un louis, ci. .	24	»
Brinon. — J'ai passé en compte à Mr Nottin, fermier de Brinon, pour 1,027 l. 2 de quittances ou mémoires par lui paiés en mon acquit, sçavoir :		
2 livres de clou.	»	46 s.
Fauchage du pré Cottemain en 1776.	42 l.	»
Port de 3 paniers à Argent.	2	40
14 journées de pionniers à l'étang d'en bas.	13	4
20 bottes de paille pour le Coudroy.	5	»
9 poinçons de chaux.	63	»
Au charpentier, pour ouvrages en différens endroits.	116	»
28 cordes de bois, à 5 l. 40. .	154	»
A Juneau, pour 4 quartiers de gages échus le 11 may et pour gibier.	282	8
Au nommé la Charpague, charpentier.	66	5
Pour du clou à latte.	9	4
Restant des 20 ^{es} de l'année 1776. .	150	44
Au maçon, le 20 février 1777. .	67	44
Le 4 juillet, au charpentier. .	50	»
A J.-Ch. Soier, pour latte, clou, etc.	17	46
A Ricodeau, pour brique et carreau.	27	»
<i>Nota</i> : La quittance que j'ai		

donnée à Mr Nottin pour solde de l'année de fermages échus à la Saint-Jean dernier est du 6 du courant, ces 1,027 l. 2 en font partie.

1,027 l. 2 s. »

Georget. — Du 10, j'ai compté avec Georget de sa recette et dépense depuis le 1^{er} janvier jusqu'à ce jour. La dépense a monté à 7,143 l. 6 s. 9 d., savoir : pour paiemens faits à différens ouvriers suivant le registre par lui tenu à cet effet. 4,380 l. 11 s. 6 d.

Paié aux gens de la Jauge sur leurs gages. . . .	172	l.	4	s. »
114 setiers 2 boisseaux d'avoine achetés au marché.	705	40	6	d.
Au sieur Boutry, à compte de 88 setiers d'avoine. .	300	"	"	
Restant d'avoine de l'at-				
tel. de charité.	60	"	"	
Frais de courses et voia-				
ges.	495	7	"	
Pour un cochon.	24	"	"	
Pour des feuilles de fer blanc.	7	"	"	
4 cent de paille et 4 cent de gluis.	43	"	"	
84 setiers de bled noir,				
à 2 l. 15.	222	45	"	
8 setiers de petit bled,				
à 25 s.	40	12	6	
Au nommé Prieur, jar-				
dinier, à compte.	40	"	"	

Port de 2 tonnes de graisse d'asphalte.	35	1.	19	s.	»
125 pommiers sauvages.	20		»	»	
1 cent de foin au nommé Parent de Chemon.	22	10		»	
2 tombereaux de l'atelier de charité.	60		»	»	
600 de perard pour l'ét. de la Thuilerie.	29	12		»	
50 bottes de foin du nommé Potier.	11	5		»	
200 de foin du nommé Beaubois.	27		»	»	
10 poinçons de chaux de Gien.	42	10		»	
1/2 d'un taureau acheté pour la Courterie.	18		»	»	
29 pour 1/2 de chaux de Saint-Palais, à 6 l. . . .	177		»	»	
A M ^r Bouvassin, pour huile, etc.	37	13		»	
A Richer, pour 24 moutons.	162		»	»	
1 vache à engraisser pour la Courterie, dont Mottet me rendra moitié. .	36		»	»	
1 cheval acheté pour la Bouinière, et dont Challet me devra moitié.	230		»	»	
Autres menues dépenses.	72	17	3	d.	
<i>Nota : Comme cette dépense a été faite en partie sur 6,580 l. d'argent que j'avois remis à Georget ou que j'ai remboursé à M. le Curé et à différens collecteurs qui lui avoient fait des</i>					

avances, et que ces 6,580 l. ont été portés en dépense à mesure que je les ai paiés, il n'y a que l'excédent de ladite somme à tirer ici hors ligne, et cet excédent a été pris sur 844 l. de produit de différens objets détaillés au livre de recette, ci

563 l. 6 s. 9 d.

La recette a excédé la dépense de 280 l. 17 s. 3 d. qui feront le 4^{er} article du prochain compte de Georget.

Menuisier. — Paié au nommé Bauzé, menuisier à Argent, 9 l. qui, avec 6 l. qu'il avoit reçu à compte de Georget, font la somme de 15 l., scéavoient : pour façon d'une porte brisée au four bannal avec son dormant, pose de

serrure	3 l.	»
Raccommodeage d'un écran et 1 poulie.	4	10 s..
1 porte et 1 contrevent à la Bouinière	3	10
2 autres contrevens doubles, idem.	5	»
1 chassis au-dessus de la porte du four	4	10
Pour y avoir posé deux petites planches	»	40
<hr/>		
	9	»

Georget. — Du 11, remis à Georget la somme de neuf cent livres, pour paiemens d'ouvriers et autres dépenses dont il comptera, ci . .

900 » »

Du 12, diné à Camivoie [?].

4 » »

Du 13, couchée à Ferrières.

5 » »

Déjeuné des chevaux à Montereau

4 10 »

Saint-Marc. — Du 15, paié à Saint-Marc, domestique des enfans, 208 l. 14 s. 6 d.,

sçavoir : pour 12 bouteilles d'eau de Montpellier.	12 l.	»	»
Pour 44 jours de nourri- ture à Montigny, depuis le 2 juin jusques et com- pris le 15 juil.	66	»	»
Blanchissage depuis le 1 ^{er} oct. jusqu'à ce jour, tant à Mézières qu'à Paris ou à Montigny	96	14 s. 6 d.	
Poudre, pomade et au- tres dépenses	34	»	»
			208 l. 14 s. 6 d.
Du 16 , donné aux gens de M ^r Trudaine.			30
Remboursé à Chenuet 66 l. 12 s. pour la nourriture de mes chevaux, sçavoir : 82 bottes de paille, gros bottelage.	39 l. 6 s.		»
82 bottes de foin, à 33 l. le cent	27	6	
			66 12 »
L'avoine a été acheté séparément par Jacques.			
Bas de coton. — Remboursé à ma mère pour 2 12 ^{es} de paires de bas et 1 12 ^e de bonnets de coton pour mes fils, à 2 l. pièce	72	»	»
Culotte de peau. — Pour une culotte de peau pour François, postillon.	24	»	»
Du 19 , à M ^r Faiolle, dentiste.	6	»	»
Vin. — Remboursé à M ^r de Queissac, pour une barrique de vin blanc de Monbazillac qu'il a fait passer à l'intendance de Bordeaux, cent francs, ci.	100	»	»
Souscription. — Pour la 5 ^e livraison des gra- vures de la Suisse et de l'Italie	9	»	»
M^r Bertault. — Paié à M ^r Bertault, médecin,			

à compte des soins qu'il prend de la santé de Madame, cinq louis, ci.	120 l.	»	»
Serrures. — Du 21, paié au sieur Tavernier, marchand, quai de la Féraille, 338 l. 8 s., scavoir : pour 120 équerres doubles de 20 pouces de long, pour les croisées du batiment neuf à Argent.	120 l.	»	»
9 12 ^{es} de visses de 9 lignes, à 30 s.	43	10 s.	
12 serrures à pêne dormant, forées, de 7 pouces de longueur, avec gâches à pointes, à 4 l. 15 s.	47	»	
6 serrures à tour et demi de 6 pouces, gâches d'1 haut.	34	10	
36 pomelles de 8 pouces, à gonds, à pointes et visses	27	»	
15 12 ^{es} de visses de 6, 8, 10, 12 lignes, à 3 s.	2	5	
9 12 ^{es} de visses de 12 à 15 lignes, à 5 s.	2	5	
8 12 ^{es} de 15 à 24 lignes	2	12	
2 12 ^{es} de 24 lignes, à 10 s.	1	»	
2 12 ^{es} de 27 lignes, à 12 s.	4	4	
2 12 ^{es} de 42 lignes, à 8 s.	»	16	
3 12 ^{es} de 24 à 48, à 20 s.	3	»	
36 fiches à vase, polies et tournées, de 12 pouces, à 24 s.	43	4	
12 becs de canne de 4 pouces, à 2 l. 10 s.	30	»	
2 cadenas, à 1 l. 4 s.,	2	8	
A compte des frais d'emballage,	»	14	
		338 l. 8 s.	»
Montre d'or. — Paié à Mr Voisin, horloger, pour une montre d'or de hazard, dont je compte			

faire présent à Mr Huet, maître de forges, à Forgeneuve.	204 l. » »
Pour 17 aunes de bordure d'indienne à 14 s.	11 18 s. »
Blanchissage. — Remboursé à M ^{me} le Gout, pour blanchissage jusqu'au 10 du présent mois.	54 14 »
Cordonnier. — Au cordonnier, pour 18 paires de souliers pour les enfans, dont les 14 dernières ont été fournies le 20 de ce mois, à 3 l. 10 s. la paire.	63 l.
4 paires pour moi, de veau retourné. . . 24	—
	87 » »
Étoffes. — Paié au sieur Bouvard, marchand d'étoffes étrangères, 93 l., scavoir : pour 1 pièce de huit aunes d'étoffe des Indes appellée écorce d'arbre, pour faire habit, veste et culotte, et doublure.	48 l.
1 pièce de toile fine dite Guinée de 3/4 et demi de large à fond sablé en rouge, à 5 l. l'aune.	45
	—
	93 » »
Dentelles. — Paié à la blanchisseuse de den- telles, pour blanchissage et raccommodage sui- vant son mémoire.	66 » »
M^{me} Alléon. — Du 23, paié à M ^{me} Alléon, la somme de 1,339 l. 5 s., qui avec celle de 229 l. qui lui avoient été paiés de trop sur les arrérages de rente de l'année dernière (voir à cet égard l'article du 29 janv. dernier) et celle de 244 l. 6 s. pour 1 pièce de vin de Bordeaux que je lui ai fait venir, compris le port jusqu'à Rouen, fait la somme de 1,812 l. 11 s., scavoir : pour rem- boursement de 1,942 bottes de paille, fournies pendant mon séjour à Paris. . . . 492 l. 11 s.	

Pour 41 setiers 21 boisseaux d'avoine, id.	942 l.	»
Pour 45 voies de bois à quoi ma grand-mère a estimé notre consommation.	360	»
Pour 1/2 de la pension de la veuve Hurier, qui écherra le dernier déc.	48	»
	—————	
	1,339 l.	5 »
Tailleur. — Du 24, paié au sieur Bimont, tailleur, 48 l., sçavoir : pour façon d'un habit d'écorce d'arbre complet.	42 l.	
Pour petites fournitures, toile et raccommodage d'un habit d'un postillon.	6	
	—————	
Bourlier. — Paié au sieur Moncelet, bourlier, 570 l., sçavoir : pour un attelage complet.	450 l.	
Pour 1 mémoire de menus ouvrages.	420	
	—————	
Tapisserie. — Paié au sieur Dubuquoi, marchand à l'Obélisque, rue Saint-Honoré, 54 l., sçavoir : pour un dessus de cabriolet en tapisserie dont les fleurs sont faites.	30 l.	
Pour 1 botte et demi de filoselle.	24	
	—————	
M^{me} le Gout. — Remboursé à M ^{me} le Gout 169 l. 8 s., sçavoir : pour 1 aune et demi de petite dentelle.	42 l.	»
3 aunes de bordure pour madame.	2	2 s.
3 petits pots.	48	
Pour de la chenille.	9	6
Pour des paillettes d'or.	6	7
3 paires de gants blancs.	3	48
9 poignées de fil, à 10 s.	4	40
2 peignes à queue.	3	»

1 peigne à 2 fins.	2 l.	"
2 pièces de ruban de fil.	3	"
1 poignée de fil bis.	1	"
1 lacet de soie.	7 s.	
Rebattage de 4 matelats à Montreuil.	9	"
Blanchissage des toiles desdits matelats.	1	"
Loier de l'écurie à Montreuil. . .	45	"
1 pot de rouge.	3	"
2 bobines de cordonnet.	4	"
1 plus petite.	4	10
1 morceau de satin blanc.	"	12
Port de la malle de Montigny. . .	8	6
Loier de la chambre pendant 5 mois, à 18 l.	90	"
		169 l. 8 "

Blanchisseuse. — Paié à la blanchisseuse de gros linge jusques et compris le linge donné le 7 du courant.

Maréchal. — Du 26, paié au sieur Braié, maréchal, 209 l., scavoir : pour 3 mois de ferrure de 4 chevaux en 1775.

Pour 3 mois de 3 chevaux en 1776. 27

Ferrure de 9 chevaux en 1777,
scavoir : de 7 pendant 6 mois et de 2
pendant 2 mois 1/2, le tout pour solde. 144

209 " "

Nota : Il faudra vérifier si les articles des années 1775 et 1776 étoient dus, je n'avois pas mes livres.

M^r Grandjean. — Du 27, paié à M^r Grandjean, gouverneur des enfans, à compte de ses appointemens, quinze louis, ci.

360 l. 6 "

Saint-Jean. — Paié à Saint-Jean, domestique,		
la somme de 134 l. 18 s. 6 d. qui, avec 96 l. que		
je lui avois remis à compte le 28 juin, fait		
230 l. 18 s. 6 d., scévoir : pour sa nourriture		
à Paris ou en voilages jusques et compris ce		
jour'd'hui. 198 l. » »		
Poudre, pomade et autres		
menues dépenses suivant son		
livre. 32 18 s. 6 d.		
	134	18 s. 6 d.
Donné audit Saint-Jean par gratification.	6	» »
Chapelier. — Paié au sieur le Conte, chape-		
lier, 48 l., scévoir : pour 5 chapeaux fournis		
avec l'habillement neuf d'été à Saint-Jean, Phi-		
lippe, Loiseau, Saint-Marc et François,		
à 9 l. 45 l.		
Pour avoir arrangé un chapeau pour		
courir la poste, à Saint-Jean. 3		
	48	» »
Charon. — Paié au sieur Nicolas, charron,		
366 l., scévoir : pour un train de roues qu'il a		
fourni le 18 mars dernier pour mon		
vis-à-vis. 150 l.		
Pour avoir racourci le train de la		
grande berline, l'avoir referré en partie		
à neuf, châtré les roues et avoir fait plu-		
sieurs autres fournitures et réparations		
à mes voitures, pour solde jusqu'à ce		
jour. 246		
	366	» »
Philippe. — Paié à Philippe, domestique de		
Madame, huit louis, à compte de sa nourriture		
à Paris, ci. 192		» »
Loiseau. — Madame, en partant pour Mon-		

tigny, a remis à Loiseau 24 l., à compte de sa nourriture; il faudra avoir attention de faire entrer cette somme dans son décompte lorsque je le paierai; je lui ai encore donné ce jourd'hui un autre louis, ci.

24 l. » »

Laietier. — Paié au nommé de Brie, laietier, pour avoir arrangé et agrandi une caisse. . . .

3 » »

Tailleur. — Paié au sieur de la Porte, tailleur des enfans, 31 l. 4, sçavoir : pour façon de 2 habits complets pour les enfans et 2 culottes pour chacun. 18 l. 4 s.

Quatre aunes de toile de colon pour garnir les deffauts des 2 habits et des vestes et doubler les culottes. 13 »

31 4 s. »

Jacques. — Du 27, paié à Jacques 366 l., sçavoir : à compte de sa nourriture à Paris. 168 l.

Nourriture des chevaux dans le voyage de Madame en allant et revenant de Montigny, et achat d'avoine pour le temps qu'elle y a passé. 108

Pour 4 setiers d'avoine achetés à Paris le 18 de ce mois, à 19 l. 5. 77

Autres menues dépenses. 13

366 l. » »

Remis à Jacques 27 l. pour donner, sçavoir : 15 l. au portier de Madame de Bussy et 12 l. à celui de Mr de la Belouse, chés qui j'ai eu des voitures et des chevaux.

27 » »

Baptiste. — Paié à Baptiste 198 l., sçavoir : pour nourriture à Paris depuis notre arrivée jusques et compris le dernier de ce mois et déduction faite de 18 jours à Montreuil. 173 l. »

Pour loier d'un cheval qu'il avoit paié à Bourges et oublié de se faire rembourser.	2 l. 10 s.
Excédent de nourriture à cause des voyages, dépenses de chevaux et gratification.	22 10
	<hr/>
	198 l. » »
Madame. — Remis à Madame pour sa dé- pense, etc., la somme de douze cents livres, ci. .	1,200 » »
Donné au commissionnaire qui a porté ma malle chés le nommé Bacquet, sellier, qui s'est chargé de la conduire sur une voiture de ren- voi, etc.	2 8 s. »
M^r Martin. — Paié à M ^r Martin 18 l., scavoir : 6 l. 10 s. pour montage de fourrage, et le surplus pour gratification, ci.	18 » »
Ma mère. — Du 28, paié à ma mère deux mille cinq cent livres pour six mois d'arrérages échus au 1 ^{er} du courant de la rente que je lui dois, ci.	2,500 » »
Du 50, donné aux gens de M ^r Trudaine et de ma mère.	9 » »
Dîné à Ferrières.	5 10 »
Du 51, couchée à Nogent-sur-Vernisson. . .	13 » »
	<hr/>
Total.	16,177 l. 13 s. 6 d.

AOUST 1777.

Maçon. — Du 1 ^{er} , paié au nommé Pierre Tolinet, maçon, trois cent livres, à compte de ses ouvrages	300 l. » »
20^{es}. — Paié au nommé J. Fournier, des Gra- vots, collecteur en la présente année, 6 l. 12 s.,	

pour le vingtième des prés que j'ai achetés du sieur Girard, ci. 6 l. 42 s. »

François. — Du 2, paié au nommé François, postillon, 300 l., sc̄avoir : pour dépenses de chevaux dans différens voages à Versailles et autres endroits, ainsi que pour les 10 s. par jour d'augmentation que je lui donne pour sa nourriture en route ou voages 107 l. »

Pour 490 jours de nourriture depuis le 24 janv., jour de l'arrivée à Paris, jusques et compris le 30 juil., jour de l'arrivée ici	190	»
Gratification	3	»
	—————	
	300	»

Jacques. — Paié à Jacques, cocher, 63 l., sc̄avoir : pour restant sur sa nourriture à Paris et en voages jusqu'à son arrivée ici 39 l. 10 s.

Pour la dépense en route des 3 chevaux qu'il a amené ici	20	6	
Gratification	3	4	
	—————		
	63	»	»

Georget. — Remis à Georget douze cent livres pour subvenir aux différens objets de dépense dont il est chargé, ci. 1,200 » »

Id. — Plus, je lui ai donné par gratification. J'ai tenu compte à Jean Fournier, des Gravots, collecteur des 20^{es} en la présente année, de la somme de 200 l. qu'il avoit avancé à Georget, et que ledit Georget a employé dans son dernier compte, ci. 200 » »

Méviéz. — Du 3, paié à la nommée Rabillou, aubergiste à Méviéz, 30 l., sc̄avoir : pour la couchée de 3 chevaux, tant en allant qu'en reve-

nant d'un voyage fait à Bourges par Gaspard au mois de mars dernier.	11 l.	8 s.	
Pour la nourriture du chartier.	2	2	
Pour la nuitée des 3 chevaux dudit Gaspard, qui vont aujourd'hui à Bourges et pour la couchée à leur retour.	11	8	
Pour la nourriture du chartier.	2	2	
Pour la dînée des 3 chevaux de mon cabriolet.	1	16	
Pour boire des gens de l'auberge.	1	4	
	<hr/>		
	30 l.	"	"
Maréchal. — Du 4, paié à Avignon, maréchal, 6 l. pour reste de frais d'un voyage qu'il avoit fait pour aller voir des chevaux pour moi, ci	6	"	"
Paié à Guébin, pour la nourriture de mes chevaux.	6	16 s.	"
Donné à Vuidé, par gratification	9	14	"
Cordier. — Paié au cordier à Bourges, pour 12 longes et de la corde d'emballage, le tout pesant 20 livres.	9	"	"
Drogueuse. — Paié au droguiste 8 l. 10 s., savoir : pour 4 livres de poix de Bourgogne, à 16 s.	3 l.	4 s.	
2 pintes de thérèbentine	4	16	
Pour la bouteille.	"	10	
	<hr/>		
Pour 1 bouteille d'eau vulnéraire à l'eau . . .	8	10	"
Du 6, donné aux gens de M ^r Baralou	1	9	"
M^r le Sourd. — Dudit jour, j'ai passé en compte à M ^r le Sourd, 1 ^{er} secrétaire de l'intendance de Bourges, la somme de six cent quarante	12	"	"

huit livres onze sols trois deniers, qu'il a païée pour moi en différens articles et qui se trouve déduite sur celle de 990 l. 2 s., qu'il a reçue aussi pour moi. L'excédent de recette, montant à 344 l. 10 s. 9 d., est resté entre ses mains pour subvenir à diverses petites demandes que Madame sera peut-être dans le cas de lui faire cet automne pendant le séjour qu'elle compte faire à Argent, ci.	648 l. 11	3
Au sieur Parnajon, procureur des sieurs Ragon, pour leur désistement dans l'affaire du sieur Chateau.	6 l. » »	
Au sieur Bernard, mon procureur dans la même affaire.	139 5 s. »	
A Grassoreille, pour 48 cordes et 6 pieds de bois qui lui restoient dues, à 12 l.	225 » »	
A M ^r Baratou.	53 10 »	
A Champion, cuisinier, pour gratification.	144 » »	
A Vuidé, pour son habit de livrée qu'il m'a renvoié.	48 » »	
Commandement au sieur Pontceau.	8 16 3	
Au domestique de M ^r Huet.	6 » »	
Au sieur Gaucher, messager de Gien, à compte du transport des plaques de fonte.	18 » »	
Toulon. — Paié au nommé Toulon, carrier.	3 » »	
Frais de voiage. — Dudit jour 6, pour frais de postes de Bourges au Fay, 16 postes à 6 l. 10 s.	104 l. »	
Du 7, couchée au Fay.	7 »	

Du Fay à Limoges, 9 postes et demi.	64	1.	15	s.
Du 8, donné aux gens de Mr Daine.	9		"	
De Limoges à Périgueux, 14 postes à 7 l.	77		"	
Couchée à Périgueux, du 9.	8		"	
De Périgueux à Libourne, 10 postes 1/2.	73	10		
Du 10, aux gens de Mr Bulle.	9		"	
Passage de Saint-Pardoux.	6		"	
Donné à l'équipage de mon brigantin	24		"	
De Libourne à Bordeaux, 4 postes 1/2.	34	10		
Menues dépenses dans le cours de la route.	12		"	
			422	1. 15 s. »
Du 11 pour des porteurs de chaise.	3		"	"
Perdu au jeu.	15		"	"
Donné à un domestique qui m'a apporté des fruits de la part de Mr de la Chapelle.	3		"	"
Du 12 , pour des porteurs de chaise	3		"	"
Royer. — Du 12, j'ai tenu compte à Mr Duchesne de la somme de 732 l. 14 par lui païée en mon acquit, sc̄avoir : au nommé Royer, officier, pour 256 jours de nourriture depuis le 18 nov. 1776 jusqu'au 1 ^{er} aoust 1777, à raison de 22 s. par jour.	284	1.	12	s.
Au même, pour dépense de l'office ou achat de bois.	72		"	
A Mr Cabarrus, de Baionne, pour caisses et emballage des vins de ville.	16	19		

M^r Duchesne. — Pour port d'une balle de café et d'un ballot de toile, envoiés de Bourges . . .	40 l. 14 s.	
Port de la rivière à l'intendance.	1 18	
A M ^r Du Tilh, de Langon, pour un tonneau de vin blanc.	180 »	
Frais de voiture et mise en cave	3 14	
Port d'arbres et graines pour la pépinière	64 18	
<i>Nota :</i> ce dernier article devant m'être remboursé sur les fonds de la pépinière, il doit être déduit sur les 732 l. 14 s. qui restent moienant ce p ^s	667 l. 16 s.	»
Office. — Le 16, j'ai remis au nommé Roier, officier, cinquante écus à compte de la dépense qu'il a faite ou qu'il fera pour l'office, ci.	150 » »	
Du 17, paié au sieur Laudumiey, dentiste. . .	9 » »	
Briquetier. — Du 18, paié au nommé Charles-Hubert Mas, briquetier, de la paroisse du Quesnoy, près Hesdin en Artois, quatre louis, à compte d'un traité que j'ai fait avec lui pour qu'il se rende à Argent et me fasse dans l'espace d'un an six cent milliers de briques, cuites en plein air, au feu de charbon de terre et en un seul fourneau, moienant cent dix sols le millier, ci.	96 » »	
Dépense de table. — Paié au cuisinier pour la dépense de table, montage de bois et provision de charbon 240 l. dont 206 l. 12 s. suivant son livre de dépense et 3 l. 8 s. à compte de la dépense de la semaine prochaine, ci.	240 » »	
Perdu au jeu.	24 » »	
Officier. — Du 21, paié au nommé Roier, garçon d'office, la somme de 111 l. qui, avec celle de 96 l. que je lui avois remise à		

compte de ses gages en nov. dernier, et 150 l. que je lui avois donné le 16 du courant, plus 43 l. 7 s. qu'il doit au boulanger que j'acquitterai pour lui, fait la somme de 400 l. 7 s., scéavoit : pour gages d'un an et 20 jours pour solde jusqu'à ce jour que je l'ai renvoié, la tête lui aiant tourné; lesdits gages à raison de 250 l. par an 264 l. »

Montant d'un mémoire de dépense pour achat de fruits, porteur d'eau, etc. 93 »
Pour 4 mois de vin à 2 s. 12 »
Pour l'aider à retourner à Paris 31 7 s.

444 l. » »
24 » »
36 » »

4,594 l. 3 s. 3 d.

Fruits. — Paié à une fruitière qui a apporté un mémoire de fruits pris par Roier, un louis . .

Menues dépenses pendant le courant du mois .

Total.

Madame. — Madame m'a marqué avoir reçu du notaire de M^r de Bron la somme de dix sept cent quatre vingt livres, pour une année échue au 1^{er} juill. dernier de la rente de deux mille livres qu'il me doit, déduction faite des vingtièmes. Cette somme restant entre les mains de Madame, pour être employée en différentes dépenses, doit être tirée ici comme si je lui avois remis moi-même directement cet argent, ci.

Total.

4,700 » »
6,374 l. 3 s. 3 d.

SEPTEMBRE 1777.

Du 6, pour les frais de mon voyage au bassin d'Arcachon et chés M^r de Ruat _____ du Tesche et Teste de Buch.

56 l. » »

Du 15 , donné dans le courant de ma tournée à Bazas, Nérac, Condom et Agen	120	1.	»	
Dépenses de table. — Du 19, paié au cuisinier, pour dépense de table.	184	8	»	
<i>Nota</i> : il se trouve par le décompte que, faute de monnaie, il reste paié en avance 4 l. 40 s.				
Chaumont. — Du 25, paié à Chaumont 78 l. 2 s. pour un mémoire de menues dépenses, depuis le 16 juil. jusques et compris le 20 du courant, sc̄avoir : pour déjeuné et diner de M ^r Granjean et des femmes de Madame, en revenant de Montigny.	5	l.	7	s.
1 palonier pour le cabriolet.	1		4	
Passage de la Garonne	5		8	
24 couteaux de table	24		»	
Citrons et poires.	9		12	
Panier et paille pour emballer le vin d'Agen.	3		4	
Pour avoir fait apporter les paniers.	3		»	
Pour avoir fait amener les 2 cabriolets du bateau	4		4	
300 bouchons.	2		14	
Pour de l'eau et autres menues dépenses.	19		12	
	78		2	»

Livres. — Paié au sieur la Bottière, libraire, 34 l. pour différens livres, sc̄avoir : le <i>Paradis perdu</i> , in 42, 1 volume relié . . .	2	l.	40	s.
<i>La Jérusalem délivrée</i> , id.	2		10	
<i>Le Diable boiteux</i> , id.	2		10	
<i>Les Rêves d'un homme de bien</i> , id.	3		»	
<i>Les Géorgiques</i> , de Virgile, id. .	2		10	

<i>Le Lord impromptu</i> , id.	2	"
<i>Le Compère Mathieu</i> , 3 volumes, id.	7	40
<i>Les Lettres de M^{me} de la Rivière</i> , 3 volumes, id.	7	40
<i>Le Roman comique</i> , 2 volumes, id.	4	"
		34
Menues dépenses pendant le courant du mois		24
Total		493 l. 40 s.

OCTOBRE 1777

Chevaux de remise. — Du 6, paié au nommé Raimond Garat, carrossier de remise, 65 l. 8 s. pour fourniture de carosses depuis mon arrivée jusqu'à ce jour, ci.

65 l. 8 s.

Livres. — Paié au sieur la Bottière, libraire, 10 l. 8 s., qui, avec 7 l. 40 dont il m'a tenu compte pour les *Mémoires de M^{me} de la Rivière*, en 3 vol., que je lui avois paiés et que je lui ai renvoiés, font 18 l. 8 s., savoir : pour *Télémaque*, en 2 vol. relié. 4 l. 10 s.

Mémoires d'un homme de qualité, 4 vol. relié. 8 " "
Contes de Marmontel, 3 vol. relié. 5 "
L'Art d'Aimer, de Bernard, broch. 18

40 18 "

Pot à oilles. — Du 9, paié au sieur Fabre, trois mille cinq cent livres pour 2 pots à oilles d'argent avec leurs plats, couvercles et cuillers, pesant ensemble soixante-trois marcs qui, à

52 l. le marc, font 3,276 l. et 224 l. pour la façon, le tout de hazard.	3,500 l.	»	»
Boucher. — Du 40, paié au nommé Saudre, boucher, 367 l. 2 s. 6 d. pour fourniture de viande jusqu'au 1 ^{er} du courant, à 18 s. la livre.	367	2 s.	6 d.
Chaudronnier. — Paié au nommé Jean, chaudronnier, pour étamage de batterie de cuisine et de la fontaine, y compris quelques fournitures, suivant son mémoire réduit.	402	»	»
Madame. — Du 12, j'ai envoié à M ^r Dessaules fils, à Saint-Domingue, en une lettre de change sur le sieur Marot, correspondant de M ^r Gradis, 750 l., qui, avec 250 l. que j'avois fait paier à Paris par M ^r Gaillard pour son congé, font cent pistoles que M ^r Dessaules père doit me rembourser en les faisant passer à M ^{me} de Brinon, par la voie de M ^r le Sourd. Ainsi cette somme doit être tirée ici hors ligne comme si je l'avois remise directement à Madame.	4,000	»	»
Pour boire au domestique de M^r Jauge qui m'a prêté son cheval à différentes fois.	6	»	»
Passage des rivières à différentes fois.	45	»	»
Tapissier. — Du 14, paié au sieur Miramon, tapissier, 580 l. suivant son mémoire qui monte à 595 l. 4 et réduit à ladite somme, scavoir : pour 2 lits de cotonille bleu et blanc, de 3 pieds de large chacun, avec leurs lits de plume, paillasse, traversin, un matelat seulement pour chacun.	542 l.		
Pour 2 oreillers pour mon lit.	38		
	580	»	»
Dépense de table. — Dudit jour, paié à Mignard, cuisinier, pour dépense de table, 186 l. 45, qui, avec 4 l. 10 s. qui étoient restés payés			

d'avance sur le dernier compte, font 494 l. 5,			
montant de la dépense jusqu'audit jour suivant son livre, ci.	186	l. 45	s. »
Donné à la femme de chambre de M^e Vincent.	30	»	»
Du 15, frais de poste pour aller chés M ^r Duhamel, à Castets.	50	»	»
Passage des rivières et donné aux gens de M ^r Duhamel.	24	»	»
Perdu au jeu.	30	»	»
Boulanger. — Du 22, paié au nommé Gérard, boulanger, 226 l. 8 s., sçavoir : pour restant dû de mon voyage de l'année dernière. 42 l. 42 s.			
Pour fourniture de pain cette année jusques et compris le 17 du courant.	140	8	
Pour fourniture qui avoit été faite au nommé Roier, garçon d'office, pendant mon absence.	43	8	
	226	8	»
Poudre et Pomade. — Du 27, paié à un mar- chand parfumeur de la foire 42 l., sçavoir : pour 80 livres de poudre à 7 s.	28	l.	
24 pots de pomade à 10 s.	42		
4 gros bâtons de pomade à 10 s.	2		
	42	»	»
Bois à brûler. — Du 29, paié au nommé Imbert Reclus, marchand de bois, pour 40 tonneaux 1/4 de bois à brûler, à raison de 24 l. le tonneau, 966 l., ci.	966	»	»
Menues dépenses pendant le courant du mois.	48	»	»
Total.	7,249	l. 44	s. 6 d.

NOVEMBRE 1777.

Intérest. — Du 3, paié à M^r Grignel, commis ou associé de M^r Gradis, dix sept mille cinq cent livres pour les fonds d'avance d'un sol d'intérêt dans la ferme des octrois de la ville de Bordeaux, commencée au 4^{er} oct. dernier pour neuf années. J'en destine le produit à une personne de mes amis, mais j'ai fait les fonds, et ils sont à moi, ci

17,500 l. » »

Vins de liqueur. — Dudit jour, paié au sieur D'Urreta, négociant espagnol à Bordeaux, deux louis, pour 36 demi-bouteilles de vin de liqueur qu'il avoit porté aux prix ci-après et qu'il a réduit, scénoir : 3 demi bouteilles

vin d'Alicante, à 48 s.	7 l. 4 s.
42 id. de Calabre, à 45 s.	27 »
3 id. de Rancio, à 30 s.	4 40
6 id. de Xérès, à 25 s.	7 10
42 id. de Malaga, à 20 s.	12 »

48 » »

Boucher. — Du 4, paié au nommé Saudre, boucher, pour la fourniture de viande pendant le mois d'oct., deux cent onze livres douze sols 6 deniers, ci.

211 12 s. 6 d.

Frais de voyage. — Du 5, pour le passage des rivières en allant à Argent

40 40 »

Des 5, 6, 7 et 8, frais de poste de Bordeaux à Argent, 54 postes et demi, compris 6 postes de Vierzon à Argent.

270 » »

Couchées ou nourriture en route

20 » »

M^r le Maître. — Du 12, paié à M^r le Maître 355 l. 45 s., scénoir :

123 l. » pour 600 de foin vendu par le sieur l'Eguillon.

120 7 s. pour 2 ans échus à la Toussaint de la rente de 60 l. 3 s. 6 d., due pour ma part à la d^e Bouvassin.

36 » pour un chariot à la d^e de Montoux.

4 8 au sieur Durand, collecteur, pour le 20^e des prés du sieur l'Eguillon.

72 » pour 2 ans échus à la Toussaint du loier des 9 quarts de pré de la succession Lauverjat.

355 l. 45 s. »

Thuilier. — Du 14, paié à Martin, thuilier, 610 l. 4 s., savoir : pour 412,650 de marchandise ordinaire, à 4 l. de façon . . . 450 l. 42 s.

235 poinçons de chaux, à 10 s. 117 40

192 faitières pour 450 à 1 s. . . . 7 40

le tout cuit en 5 fourneaux depuis

le mois de juin jusqu'à ce jour.

286 toises de fossé rabattu, à

2 s. 28 42

Pour boire à ses garçons 6 »

610 4 »

Mousseline. — Paié à un colporteur, 43 l., savoir : pour 4 aunes 3/4 de mousseline, en paie pour 4 aunes 1/2, à 8 l. 36 l.

2 aunes à 3 l. 40 s. 7

43 » »

Doublure. — Paié au sieur Jourdin, marchand à Aubigny, 33 l. 4 s. pour doublure et boutons pour les habits des enfans, savoir : pour 4 aunes de toile coton jaune, à 2 l.

12 s. 40 l. 8 s.

3 aunes 3/4 toile de coton blanc, à 3 l. 14 s.	13 l. 17 s.	
8 douzaines de boulons d'acier, à 22 s.	8 16	
		33 l. 1 s. »

Charpentier. — Du 15, paié au nommé Ceinturier, charpentier, 354 l. à compte du marché fait avec lui pour la façon de la charpente du bâtiment neuf des écuries de ma basse-cour, ci .

354 » »

Bourlier. — Du 16, paié au nommé Pinson, bourlier à Aubigny, 240 l. pour solde de tous ouvrages jusqu'à ce jour et y compris la façon d'avoir tanné en blanc 4 peaux de chevaux, ci .

240 » »

Sellier. — Plus, remis audit Pinson, pour paier au nommé Pourrin, sellier, suivant son mémoire réduit.

48 » »

Cordier. — Paié au nommé Dépée, cordier à Aubigny, 456 l., suivant son mémoire, pour solde jusqu'à ce jour

456 » »

Garde à Sainte-Montaine. — Paié au nommé François Firon, garde chasse à Sainte-Montaine, 256 l. 5 s., sçavoir : pour l'année de ses gages échue à la Toussaint dernière . . . 200 l. »

153 pièces de gibier ou bêtes puantes, à 5 s.	38	5
30 pièces de gibier d'été, à 4 s.	6	»
Gratification.	12	»

256 5 »

Toulon. — Du 16, paié au nommé Toulon, carrier, 9 l. 12 s., sçavoir : pour ce qui lui revenait sur le bénéfice d'une vache et d'un veau dont j'avois fait l'avance et touché le prix, ensemble pour 1 journée qu'il a employée à aller compter des planches. 3 l. 12 s.

Plus, à compte du tirage de la pierre.	6	»	
			9 l. 12 s. »
Maréchal. — Paié au nommé Bédu, maréchal à la Huchette, 183 l., qui, avec 72 l. que Georget lui avoit remis à compte, et 19 l. 16 s. rabattu par Mr Mony sur son mémoire, font 274 l. 46 s., montant de sondit mémoire pour fourniture ou façon de fers emplois pour mon batiment neuf, ci.	183	»	»
Moutons. — J'ai tenu compte à Blondeau, métayer aux Bertrands, de 140 l., pour 24 moutons qu'il m'a vendu pour mon troupeau de la Jauge, à raison de 14 l. la paire, pour 20 en paie, ci.	140	»	»
Briquetier. — Paié au nommé Ch.-H. Mas, briquetier du pais d'Artois, à compte de ses ouvrages, trente-six livres, ci.	36	»	»
Jacques, etc. — Donné aux gens d'écurie, scavoir : à Jacques, 12 l., et à chacun des postillons, 6 l., ci.	24	»	»
Jacques. — Paié à Jacques, cocher, pour montant d'un mémoire de nourriture de chevaux, tant en route pour aller chercher Madame à Paris que pour autres voiajes faits depuis, 67 l., ci.	67	»	»
Pionnier. — Dudit jour, paié à Chevalier, pionnier, 60 l., scavoir : 42 l., qui, avec 713 l. qui lui ont été remis à compte par Georget pour les différens ouvrages du canal et du potager faits cette année, font la somme de 755 l., prix total de ce qui a été fait, et les 18 l. de plus pour gratification, ci.	60	»	»
<i>Nota :</i> Lesdits ouvrages consistent en 116 toises			

courantes de canal à 4 l. 45 s., la toise courante contient 2 toises cubes de déblai. . . 554 l.

73 toises de déblai dans le potager avec 2 relais,
à 2 l. 5 la toise. 164 l. 5 s.

504 toises quarrées bêchées dans le potager,
à 4 s. la toise. 25 l. 4 s.

29 toises 3 pieds d'allée courante du potager
déblaiée en bonne terre et remblaiée en mauvaise,
à 40 s. 14 l. 45 s.

Cheptel de Boucard. — Du 17, payé au
nommé Plaut, fermier sortant de mon domaine
de Boucard, la somme de neuf cent livres, à
compte des bestiaux qu'il laisse dans ledit lieu et
dans celui de la Vauldelle; outre et par dessus
les 4,200 l. de cheptel de fer qu'il devait laisser,
ci.

900 l. » »

Nota : L'estimation desdits bestiaux a été
faite entre lui et le nommé Chatonnat, qui a pris
ledit lieu à moitié, le 28 oct. dernier, par les
nommés Durand, du Buisson-Riche, et Charpen-
tier, laboureur aux Morins, ainsi qu'il suit,
scavoir : à Boucard, 1 jument et son poulain,
estimés. 465 l. »

Trois autres jumens. 345 »

1 cheval. 85 »

3 autres chevaux. 198 »

Quatre vaches. 246 »

Deux taures. 72 »

Deux taureaux. 66 »

Deux taures et un taureau. . . 68 »

Deux bœufs. 150 »

92 brebis, à 43 l. la paire. . 598 »

69 agneaux, à 9 l. 40 la
paire. 327 15 s.

7 autres agneaux, estimés à	
6 l. la paire.	<u>24 l. »</u>
Total.	<u>2,274 l. 45 s.</u>

A la Vaudelle :

Trois vaches.	153 l.
Deux taures.	48
Une taure noire. . . .	36
	<u>237 »</u>
	<u>2,508 l. 45 s.</u>

Nota : Outre lesdits bestiaux que Chatonnat a pris sur le pied de 2,508 l. 45, il lui a été remis 20 brebis achetées 420 l. à la foire de Concessant et paiées par Georget, ainsi le cheptel est de 2,628 l. 45.

Plaut, de Boucard. — Moiennant les 900 l. paiés de l'autre part à Plaut sur les bestiaux par lui laissés à Boucard, et les 1,200 l. qu'il devoit rendre en argent ou en nature, il ne lui resteroit dû sur le prix de sondit bétail que 408 l. 45 s., ci 408 l. 45 s.

Il lui est dû en outre 343 l. 40 s.,
scavoir : pour 45 moutons fournis
pour la Jauge le 26 déc. 1776, à
43 l. la paire 97 l. 40 s.

Pour 33 moutons,
en paie pour 32, four-
nis pour la Jauge, le
20 may 1777, 43 l.
40 s. 246 »

200 de paille à 45
l. employée à la gran-
ge de la Vaudelle . . 30 »

	<u>343 40</u>
	<u>752 l. 5 s. »</u>

Sur quoi il y aura à déduire pour l'année de fermage échue à la Toussaint dernière	550 l.	»	»
Ainsi je ne lui devrai que 202 l. 5 s. que je lui paierai après avoir vérifié s'il n'y a point de dégradations dans le lieu.			
Maréchal. — Du 47, paié à Pierrot Supplisson, maréchal à Argent, 450 l., scavoir: 45 l. pour solde d'un mémoire sur lequel je lui avois donné 450 l. le 7 janv. dernier et réduit à 465 l., et 135 l. pour un autre mémoire de ferrures ou autres ouvrages par lui faits jusqu'audit jour, ci . . .	450	»	»
Vitrier. — Paié au nommé Maugin, vitrier à Aubigny, 450 l. pour solde de ses ouvrages, suivant 2 mémoires qui montoient à 455 l. 49 s. et réduits à 450 l., et ce tant pour ouvrages de vitrier que pour peinture, ci	450	»	»
Maçon. — Paié au nommé Jean Henry, boulanger à Argent, dix louis pour le compte de Pierre Tolinet, maçon, et de ses compagnons, ci.	240	»	»
Cloutier. — Paié à Picard, cloutier à Aubigny, 243 l., scavoir: 58 milliers de gros clous à latte, à 2 l. 45 s. 159 l. 40 s. »			
8 id. de petits clou à latte, à 1 l. 18 s. 45 4 »			
5,500 de clou à ardoise, à 2 l. 5 s. 42 7 6			
127 livres de clou de 2, 3 ou 4 doigts, à 8 l. 50 46 »			
Clou, allonge, pointes et broquettes 5 4 »			
	243	»	»
M^r Grandjean. — Du 48, paié à M ^r Grandjean, gouverneur de mes enfans, quinze louis à compte de ses appointemens, ci	360	»	»

Madame. — Remis à Madame pour la dépense de la maison, paiemens d'ouvriers, etc., cent louis.	2,400 l.	"	"
Plus, Madame a reçu de Georget, il y a déjà quelques jours, neuf cent livres pour prix de la vente de cent moutons, à 18 l. la paire, ci.	900	"	"
Tailleur. — Paié au sieur Bellu, tailleur, 26 l., sçavoir: pour raccomodage d'habit de mon fils aîné	3 l.		
Façon de 2 habits complets pour mes enfants, compris les petites fournitures.	16		
Façon de 2 petites vestes pour mes enfants.	3		
Façon et teinture d'une culotte pour mon fils aîné	3		
Raccommode d'habit pour moi	4		
	—		
Couvreur. — Paié au nommé Le Lion, couvreur à Aubigny, à compte de ses ouvrages, deux cent une livres, ci.	204	"	"
Donné par charité 6 l. au nommé Chateignier, manœuvre à Argent	6	"	"
Saint-Marc. — Du 48, paié à Saint-Marc, 172 l., sçavoir: pour un petit mémoire de menues dépenses pour les enfans.	40 l. 5 s.		
Pour l'année de ses gages, qui écherra au 1 ^{er} janv. prochain.	450	"	
Gratification	44	45	
	—		
Georget. — Remis à Georget pour la dépense courante de la Jauge, paiement d'ouvriers, etc., la somme de six cents livres, ci.	600	"	"
Godin. — Paié à Godin, garde-chasse à Argent, 385 l. 19 s., sçavoir: pour ses gages de la présente année	200 l.	"	

Pour ceux de son fils, idem . . .	50 l.	»
Blanchissage	50	16
Pour du gibier	35	3
<hr/>		

385 l. 19 s. »

Nota : Il m'a tenu compte de 85 l. 5 s. pour du bled.

Madame. — Dudit jour 18, n'ayant point soldé avec les maçons, j'ai encore remis à Madame la somme de douze cent livres, afin qu'elle ait assés d'argent, après les avoir païé, pour la dépense courante, etc., ci.

1,200 l. » »

M^r le Curé d'Argent. — Dudit jour, j'ai tenu compte à M^r le Curé d'Argent de la somme de 233 l. 12 s. 6 d., sc̄avoir : pour l'abonnement des novales de l'année, échue à la Toussaint dernière. 195 l. »

Pour la dixme de 162 toisons
du troupeau de la Jauge vendues
170 l. le cent. 14 15 s.

Pour ma moitié de la dixme de
124 agneaux du troupeau de la
Bouinière, passée pour 9, à raison
de 6 l. la paire. 13 10

Pour ma moitié de la dixme des
agneaux des Rousseaux; il y en
avait 108, sur quoi Mottet prétend
en avoir 11 à lui. 10 10

Pour arrérage d'une rente due
à l'église sur le pré de feu. 7 6

233 12 s. 6 d.

Dadu. — Dadu, garde chasse, pour gages ou gratification jusqu'au 1^{er} janv. prochain.

102 » »

Frais de voiage. — Des 19, 20, 21, 22 et 23,
frais de poste de Neuvy à Bordeaux.

230 » »

Couchées ou nourritures en route.	24 l.	»	»
Passage des rivières.	12	»	»
Du 24, remboursé à M ^r Louis, pour une bordure de tableau.	12	»	»
Dépense de table, La Bastide. — Du 24, j'ai tenu compte à M ^r Chauveton de la somme de 299 l. 6 s. qu'il avoit paié en mon absence, scénoir : à Mignard, mon cuisinier, pour dépense de table. 179 l. 6 s.			
A la Bastide, domestique, à compte sur ses gages.	120	»	
	299	6 s.	»
Vin. — Du 26, remboursé à M ^r Copmartin, 810 l., pour 2 tonneaux de vin du meilleur cru de la paroisse de Soussan, en Médoc, et de la récolte de cette année, ci.	810	»	»
Total.	30,302	l. 16 s.	»

DÉCEMBRE 1777

Port de caisses. — Du 3, paié au nommé Mérigot, voiturier de Bourges, 44 l. 7 s. pour port de 3 caisses ou ballots pesant 434 livres, à raison de 9 l. du 0/0, ci.	44 l.	7 s.	»
Livres. — Paié au sieur la Bottière, libraire, 5 l. 40 s., scénoir : pour les <i>Contes moraux</i> de M ^r le Prince de Beaumont. 2 l. 40 s.			
Grammaire de Restaut.	3	»	
	5	40	»
Boucher. — Du 8, paié au nommé Saudre, boucher, pour la fourniture de viande pendant le mois de nov., 182 l. 11 s., ci.	182	11	»

Cuisinier. — Du 40, paié à Mignard, cuisinier, pour la dépense de la table, suivant son livre, 234 l., ci.	234 l.	»	»
Du 15, paié au sieur Simonetti, 36 l., sçavoir : pour avoir rétabli et remis à neuf 8 flambeaux argentés.	12 l.		
Pour avoir rétabli le surtout de table argenté.	24		

Ma Mère. — Ma mère a retenu sur des fonds
que je l'avois chargé de toucher pour moi, la
somme de 2,500 l., pour 6 mois qui écherront
au 1^{er} janv. prochain de la rente de 5,000 l.
que je lui dois, ci.

2,500 » »

Vin. — M^{me} Alléon. Ma mère a paié sur les
mêmes fonds, 1,420 l. au sieur Grangier, sub-
délégué à Sancerre, en une prescription qu'elle lui
a envoié, et ce pour du vin que je l'avois chargé
d'acheter, sçavoir : 4 poinçons de vin rouge de
la dernière récolte à envoyer à Argent. . . 340 l.

Et 8 poinçons moitié rouge, moitié
blanc, qu'il a envoié à ma grand'mère, à
Paris.

1,420 » »

Moennant quoi, ce dernier article acquitté,
ma grand'mère se trouve paié à compte des
rentes que je lui dois.

Madame Alléon. — Ma mère a paié sur les
mêmes fonds à M^{me} Alléon, ma grand'mère,
2,440 l. qui, avec les 780 l. de vin ci-dessus
paié pour elle, font 3,220 l., et comme les
arrérages de rente que je lui dois pour l'année
qui écherra au 1^{er} janv. prochain ne montent
qu'à 3,145 l., ma grand'mère aura 75 l. à me

rendre, non compris les gages de Saint-Marc, etc.	2,440	»	»
Carosses. — Du 18, payé au loueur de carosse 48 l. pour 2 journées, à 13 l. 4 s. et 3 demi-journées à 7 l. 4 s., ci.	48 l.	»	»
Cordonnier. — Du 21, payé au cordonnier pour une paire de souliers et une paire de galoches. . .	44	»	»
A un des gens de M ^r de Ruat, qui m'a apporté un chevreuil de sa part	3	»	»
Secrétaire. — Du 31, payé au nommé Senac, marchand miroitier, pour un grand secrétaire de bois de noyer, 435 l., ci.	435	»	»
Total.	6,756	8	»

RÉCAPITULATION DE LA DÉPENSE DE L'ANNÉE 1777

Janvier.	19,752	l.	4	s.
Février.	4,742		9	
Mars	7,788		7	
Avril	2,978		8	
May.	25,652		17	
Juin.	6,070		9	
JUILLET.	16,177		43	
Aoust.	6,371		3	
Septembre.	493		10	
Octobre.	7,249		44	
Novembre.	30,302		46	
Décembre.	6,756		8	
Total.	134,332	l.	45	s. (1)

Nota : Dans la dépense ci-dessus sont compris :

40,000 l. environ de meubles achetés pour l'intendance de Bordeaux.

3,500 l. pour 2 pots à oille d'argent.

17,500 l. placés dans les octrois de la ville de Bordeaux, pour un sol d'intérêt que j'y ai pris pour Mad^e..., et dont j'ai fait les fonds.

1,200 l. ou environ pour des prés ou autres fonds achetés à Argent.

3,000 l. pour bois de construction et autres achetés à Argent.

1,002 l. paiés à Rambois, pour la grille de fer, non compris ce que je lui avois fait donner, etc.

6,000 l. ou environ paiés à ma mère et à ma grand'mère pour les années 1776 et 1777, des rentes que je leur dois.

2,048 l. pour 2 beaux chevaux de carosse.

(¹) Dans ce tableau récapitulatif, Dupré de Saint-Maur ne fait pas figurer les deniers des totaux mensuels, soit 33 deniers négligés volontairement. De plus, son addition contient une petite erreur : le total des douze chiffres (qui sont exactement reportés, aux 33 deniers près) de dépenses mensuelles donne 131,335 l. 15 s., et non 131,332 l. 15 s. Nous avons relevé quelques autres erreurs, mais elles sont peu importantes. Voir notamment au mot *Févieux*, 28 janvier (au lieu de 957 l. 3 s., il faudrait lire 927 l. 11 s. 11 d.) et au mot *Cloutier*, 17 novembre (au lieu de 243 l., le total des sommes payées à Picard donne 243 l. 1 s. 6 d.).



